www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCIV N° 63 ◆ LE LUNDI 24 MARS 2003 ◆ 87¢ + TAXES = 1$

JORDANIE

Les réfugiés ne sont pas au rendez-vous

CHRISTOPHE AYAD
LIBÉRATION

Roueiched — Le décor est en place, il ne manque plus que les figurants. Les centaines de tentes impeccablement alignées dans le désert jordanien, les humanitaires aux tenues flambant neuves, les journalistes occidentaux avec le keffieh réglementaire, tous n'attendent plus que les réfugiés. Mais, depuis le début de la guerre, pas un seul Irakien n'a franchi la frontière jordanienne. Aucun, zéro, personne.

Deux camps distincts ont été installés à Roueiched, en plein désert, à 60 kilomètres de la frontière irakienne. Le premier, vide, est censé accueillir les Irakiens fuyant leur pays. Le second, trois kilomètres plus loin, est destiné aux étrangers quittant l'Irak.

«À leur place, je resterais dans mon pays pour le défendre.»

Jusqu'à présent, seul le second a accueilli près de 500 personnes, des Soudanais surtout, quelques Somaliens, des Tçhadiens, des Nigériens, des Érythréens et une ou deux familles égyptiennes, partis pour la plupart dès la première nuit de bombardements.

Chenga Makon a attendu le dernier moment pour fuir Bagdad. *«Jusqu'à la fin, j'ai cru que c'était du bluff,* raconte ce Sud-Soudanais installé depuis 1989 en Irak. *Après les premières bombes, jeudi matin, j'ai couru à l'ambassade du Soudan et je suis monté dans le bus sans même avoir le temps de passer prendre mon argent au magasin.»* En 1991, il n'avait pas quitté l'Irak avec les centaines de milliers de travailleurs immigrés. *«Je n'ai pas peur des bombardements, mais, cette fois-ci, c'est autre chose. Après la chute de Saddam Hussein, il va y avoir une guerre civile. Les Irakiens sont armés jusqu'aux dents, ils vont régler leurs comptes.»*

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) est chargée des rapatriements dans les pays d'origine, généralement dans un délai de deux ou trois jours, quand il n'y a pas de problème. En attendant, Chenga et les 300 hôtes actuels de Roueiched tentent de se réchauffer dans la plaine désolée balayée par le vent et la poussière. Ils traînent d'une tente à l'autre, par petits groupes, accroupis par nationalités autour de flaques boueuses.

VOIR PAGE A 12: **RÉFUGIÉS**

Lire aussi en pages B1, B 2 et B 3

- **L'offensive s'organise sur le front nord de l'Irak**
- **Rumsfeld, le bagarreur qui veut venger l'Amérique humiliée**
- **Washington accuse une firme russe d'aider l'Armée irakienne**

Résistance inattendue

■ *Une dizaine de soldats américains ont été tués dans le sud de l'Irak; cinq autres ont été faits prisonniers*

■ *La Coalition doit atteindre Bagdad demain*

REUTERS

La chaîne de télévision Al-Jazira, du Qatar, a montré hier les cadavres de soldats américains tués dans une embuscade à Nassiriah (photo du haut). Ci-dessus, des soldats polonais neutralisent des combattants irakiens dans le port d'Oumm Kasr (sud).

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

L'armée irakienne a démontré sa capacité de résistance, hier, lors de violents combats dans la région de Nassiriah qui se sont soldés par la capture d'au moins cinq soldats américains et la mort d'une dizaine d'entre eux; des entrevues de Marines hébétés diffusées par la chaîne Al-Jazira, en violation avec la Convention de Genève, ont suscité l'ire du président des États-Unis, George W. Bush, menaçant de poursuivre pour crimes de guerre ceux qui maltraiteraient les prisonniers. La coalition demeure optimiste et satisfaite du déroulement de «l'opération Liberté de l'Irak» et prévoit marcher sur Bagdad, soumise à un déluge de feu, dès demain.

Les plus durs combats sont survenus dans le sud du pays, à Oumm Kasr, Nadjaf, Bassorah et Nassiriah

Les principaux affrontements sont survenus dans le sud du pays, à Oumm Kasr, Nadjaf, Bassorah et Nassiriah, le commandement central avouant qu'il avait connu *«la plus dure journée de combats»* depuis le début de la guerre jeudi.

À Nassiriah (sud-est), les Marines sont tombés dans un piège tendu par des soldats irakiens qui ont fait semblant de se rendre en brandissant un drapeau blanc avant d'ouvrir le feu. D'autres militaires irakiens ont également déjoué la vigilance des G.I. en se faisant passer pour des civils. Les Marines ont accusé d'importantes pertes alors qu'ils essayaient de traverser des ponts sur l'Euphrate, a rapporté un journaliste de *Reuters*.

Le Pentagone a fait état d'un bilan officiel de *«moins de dix morts»* et *«douze portés disparus»*, sans en préciser davantage. Selon un communiqué irakien, 25 soldats américains et britanniques ont trouvé la mort lors de ces combats.

Les chaînes de télévision du monde entier ont diffusé les images de cadavres américains ensanglantés et de cinq prisonniers de guerre obtenues par Al-Jazira auprès de la télé d'État irakienne. Certains soldats ont été tués de balles en plein front. Trois survivants ont déclaré venir du Texas, et les deux autres du New Jersey et du Kansas. *«Je ne suis venu tuer personne. On m'a dit de tirer seulement si on me tirait dessus»*, a dit l'un de ces soldats qui tremblait et semblait hébété lorsque la télévision irakienne l'a interrogé. *«Je suis les ordres»*, a déclaré un soldat texan pressé de questions sur l'objectif de sa mission.

Ces interviews violent la Convention de Genève, qui interdit à l'article 13 la diffusion d'images de prisonniers de guerre afin de les protéger contre les actes de violence, l'intimidation, les insultes et la curiosité publique.

VOIR PAGE A 12: **RÉSISTANCE**

PERSPECTIVES

Un dimanche en campagne

Visiblement, ça agaçait Bernard Landry. Son veston avait vraiment l'air trop serré, disaient les experts en communication. Avait-il engraissé? Ça risquait de faire un très mauvais effet auprès de l'électorat féminin.

La coupable, a-t-il protesté, est cette maudite batterie, qu'on le condamne à porter du matin au soir pour alimenter le micro du cinéaste Jean-Claude Labrecque, qui le suit pas à pas depuis le début de la campagne, pour tourner un film dont le titre provisoire est *À grandeur d'homme.*

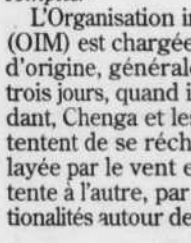

Michel David

◆ ◆ ◆

Durant tout le voyage qui l'a mené à de Montréal à Gatineau, hier, c'est le seul petit signe d'impatience qu'il ait manifesté. Le premier ministre avait eu l'amabilité de m'accueillir à bord de son autobus de campagne et ces quelques heures passées en sa compagnie m'ont inspiré une grande sympathie pour mes collègues qui assurent la couverture quotidienne de sa tournée. Rien ne semble pouvoir le faire descendre du nuage sur lequel il est juché depuis le début de la campagne. Dans l'état d'esprit où il se trouve, il aurait fallu bien plus qu'une douzaine de manifestants, même conduits par l'infatigable Bill Clennett, pour le démonter.

Pendant des années, M. Landry a fait la leçon aux journalistes. Rares sont ceux qui n'ont pas eu à subir ses foudres un jour ou l'autre. Hier matin, il a commencé son point de presse en distribuant les fleurs.

VOIR PAGE A 12: **DIMANCHE**

L'ENTREVUE

Quand la raison déraisonne

Auteur des Décisions absurdes, *Christian Morel se fait sociologue des «erreurs radicales et persistantes»*

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

La mer est calme. La visibilité parfaite. La trajectoire des deux navires les amènera à se croiser lentement à bonne distance l'un de l'autre. Le pilote de l'un d'eux est toutefois pris d'un doute et change de cap pour éviter tout risque. La manœuvre incite l'autre navire à corriger sa propre course. Le premier se rend compte qu'on a mal interprété ses intentions et exagère sa bifurcation. Mais le second va du même côté, comme si un esprit maléfique avait aimanté les deux vaisseaux. Et le naufrage qui ne devait pas avoir lieu se produit.

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Christian Morel, directeur des ressources humaines chez Renault.

Il fallait sans doute cet homme tranquille, aux manières appliquées d'un premier de classe dont les cheveux auraient seulement blanchi depuis le temps, pour chercher à expliquer comment la raison s'égare, dérape et s'emballe, parfois, au point de nous mener inéluctablement vers l'erreur et de nous y maintenir envers et contre tout bon sens.

Directeur des ressources humaines chez Renault et auteur de l'ouvrage *Les Décisions absurdes* (Gallimard), le Français Christian Morel se fait sociologue de ces *«erreurs radicales et persistantes»* qui ont mené dans le passé à des drames spectaculaires comme l'explosion de la navette *Challenger* ou l'écrasement d'avions de ligne, mais qui empoisonnent souvent aussi, beaucoup plus discrètement, notre vie de tous les jours au travail ou à la maison.

«Beaucoup de sociologues ont étudié les décisions médiocres, expliquait l'auteur de sa voix douce et posée lors d'un récent passage au Québec. *Il y a aussi eu beaucoup de travaux sur les erreurs dans les organisations.*

VOIR PAGE A 12: **MOREL**

PRODUCTION PORCINE

Le purin pourrait être traité en circuit fermé, dans les parcs industriels

■ **À lire en page A 7**

INDEX

Annonces	B 5	Idées	A 11
Avis publics	B 4	Météo	B 5
Convergence	B 7	Mots croisés	B 4
Culture	B 8	Religions	B 6
Économie	A 9	Sports	B 5
Éditorial	A 10	Télévision	B 7
Guerre	B 1		

7 78313 00064 1

ÉLECTIONS 2003

À LIRE EN PAGES A 2, A 3, A 4 ET A 11

- **Un médecin de Sherbrooke recruté par le PLQ pour panser les plaies du réseau de la santé**
- **Bernard Landry se fait talonner par les groupes de démunis**
- **La chronique de Michel Venne: Le nouvel enjeu**

Le Dr Philippe Couillard, un «ministrable» dans Mont-Royal

Un médecin de Sherbrooke recruté par le PLQ pour panser les plaies du réseau de la santé

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Jamais aura-t-on vu autant de médecins se lancer dans l'arène politique qu'à cette élection. Simple hasard, ou symptôme de l'exaspération qui prévaut dans le système de santé? Chose sûre, avec la santé en tête des priorités, chaque parti a réussi à attirer son lot de médecins. Le Dr Philippe Couillard, qui vient d'abandonner son stéthoscope pour faire campagne avec le PLQ, jure pourtant que la politique n'a rien d'une coïncidence pour lui.

«Sans être militant, j'ai toujours eu un intérêt marqué pour la politique. Le service public est quelque chose pour moi d'extrêmement important. Je me disais que si je pouvais consacrer quelques années de ma carrière à cela, je le ferais», explique ce dernier.

Convaincu, il faut l'être. Puisque le neuro-chirurgien, qui vient d'abandonner son poste envié de directeur du département de chirurgie au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS), squatte même l'appartement de sa mère à Mont-Royal pour mener sa campagne à un rythme frénétique.

Non seulement le Dr Couillard a un goût très clair pour la politique, mais il possède un sens aiguisé du débat. On a vu plus d'une fois sa signature dans *Le Devoir* ou dans *La Presse*, où certains de ses points de vue ont d'ailleurs parfois pu surprendre.

L'automne dernier, il fustigeait publiquement les moyens de pression exercés par les médecins spécialistes et dénonçait l'attitude des fédérations médicales dans les négociations. Pas de quoi lui attirer la sympathie de la confrérie médicale, alors en guerre ouverte avec le ministre de la Santé, François Legault. Mais tout pour attirer l'attention des recruteurs du PLQ qui l'invitaient l'automne à participer à leur conseil général.

À peine revenu d'Arabie saoudite, où il a cofondé et développé entre 1995 et 1999 le service de neurochirurgie de l'hôpital de Dhahran avec le Dr Karmi, il pourfendait dans nos pages l'engorgement dans les urgences. Dénonçant *«l'effet nocif de la rémunération à l'acte»* sur notre système de santé, il s'avouait un fort détracteur, au même titre que les ex-ministres Claude Castonguay et Jean Rochon, de ce mode de paiement.

Les médecins spécialistes, ajoutait-il, parce qu'ils sont payés à l'acte, voient les malades de l'urgence comme une *«menace»* aux intérêts de leur *«entreprise»*, et contribuent à l'engorgement des urgences en privilégiant leurs propres patients. À son avis, les grands spécialistes devraient être payés à salaire, ou à contrat. Point à la ligne.

Des propos qu'il ne regrette pas aujourd'hui, même s'ils pourraient bien se retourner contre lui s'il accède, un jour, comme le souhaitent les libéraux, au poste de ministre de la Santé. *«Je ne suis pas venu en politique pour représenter les médecins, mais pour représenter les patients et tous ceux qui travaillent dans le réseau de la santé»*, dit-il, convaincu qu'il est temps que les «soignants» s'engagent en politique.

Celui, à qui les libéraux ont d'ailleurs offert la forteresse libérale de Mont-Royal sur un plateau d'argent, estime que le plus grave problème de notre système de santé se résume en un seul mot: l'attente.

Pénurie de médecins

À son avis, la plus grande erreur du gouvernement péquiste aura été la mise à la retraite de 1500 médecins, qui a eu des *«effets catastrophiques»* sur le réseau. *«Il faut arrêter de banaliser le problème. Il y a une part de la situation actuelle qui est liée à une conjoncture mondiale, mais une large part revient au gouvernement du PQ»*, estime le Dr Couillard. En plus d'avoir amplifié artificiellement la pénurie de main-d'œuvre, le PQ a créé une pénurie grave de ressources financières.

«Il faut à tout prix relever les dépenses et revenir à ce qui correspond à notre niveau de richesse collective», dit-il, peu impressionné par les centaines de millions de réinvestissements annoncés récemment par le ministre Legault.

«Je ne veux pas remettre en question ce que dit le PQ, mais ce n'est que depuis novembre dernier qu'ils reconnaissent qu'il manque d'argent pour la santé», rappelle le candidat libéral.

Quant à l'ADQ, le médecin ne porte pas non plus très haut dans son cœur le parti de Mario Dumont. En novembre dernier, dans une autre lettre humoristique aux journaux, il assimilait l'ADQ au *«Crédit social»* des années 2000.

«Réal Caouette voulait imprimer de l'argent pour que l'économie se porte mieux. L'ADQ nous dit: 'Privatisons la santé, ça va tout régler'. Comme tous les partis populistes de droite, l'ADQ propose des solutions simplistes à des problèmes complexes», soutient le Dr Couillard.

Farouchement opposé à l'introduction de toute forme de participation privée au financement, la recrue de Jean Charest assure que de laisser des patients payer de leurs poches pour se faire opérer plus rapidement dans un système privé parallèle serait suicidaire pour le système public de santé. *«Non seulement, ce serait socialement inacceptable, mais ce serait fonctionnellement inefficace»*, dit-il.

À son avis, en temps de pénurie, le travail de médecins dans un système privé parallèle aurait l'effet inéluctable de vampiriser le système public de ses meilleures ressources et d'étirer encore davantage les délais et les listes d'attente. À cet égard, les expériences vécues au Royaume-Uni se sont révélées un échec cuisant, rappelle-t-il.

«Mais réellement, on ne sait plus ce que propose l'ADQ. Il semble maintenant que Mme Lescop se dirige à grande vitesse vers ce que propose le PLQ», assure ce dernier.

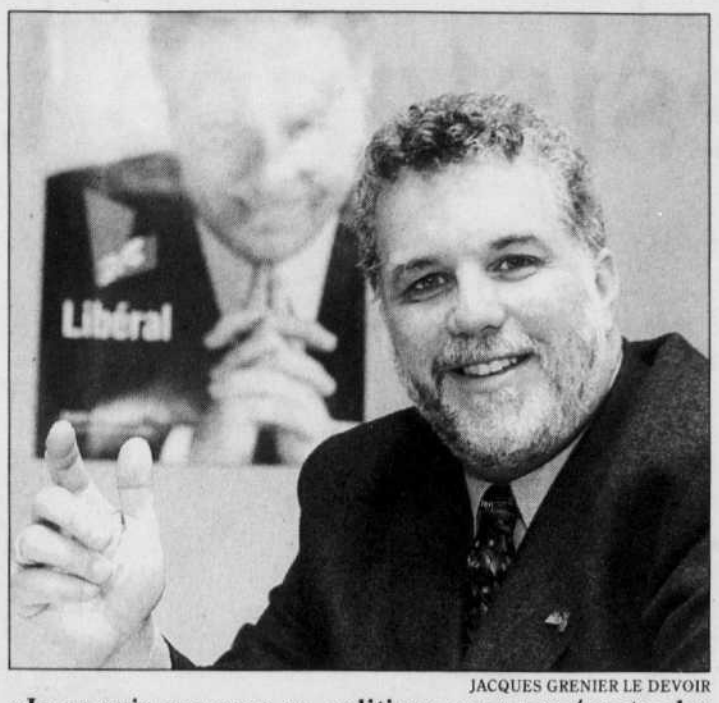

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

«Je ne suis pas venu en politique pour représenter les médecins, mais pour représenter les patients et tous ceux qui travaillent dans le réseau de la santé», dit le Dr Philippe Couillard, candidat libéral dans Mont-Royal.

Abolir les régies régionales

Après avoir roulé sa bosse au Moyen-Orient et observé plusieurs systèmes de santé dans le monde, ce médecin se dit convaincu qu'il faut alléger le système et faire fi de la bureaucratie qui enraye le système. Comme le prévoit son parti, il prône l'abolition des régies régionales, ces *«boîtes postales du ministère»*, et la participation, par contrat, du secteur privé à la production de services de santé.

Une solution appliquée notamment en Alberta, où toutes les chirurgies de la cataracte sont désormais réalisées dans des cliniques affiliées aux hôpitaux. Faut-il donc adopter le modèle appliqué par Ralph Klein pour revamper le réseau québécois?

«Je ne dis pas qu'il faut importer tout ce que l'Alberta a fait, mais le fonctionnement de leurs urgences est impressionnant. Ils ont par contre gardé de grosses bureaucraties régionales plutôt superflues», nuance-t-il.

Pour régler les problèmes de listes d'attente, le PLQ propose de rouvrir les salles d'opération et les lits fermés pour des considérations budgétaires. Soit. Mais en pleine pénurie, où trouvera-t-on les infirmières et les médecins pour soigner encore plus de nouveaux patients?

Selon le Dr Couillard, puisque la pénurie ne pourra se résorber du jour au lendemain, il faudra compter sur une hausse massive des admissions en médecine et en sciences infirmières. Mais à court terme, le Québec ne pourra faire l'économie d'un recrutement intensif de médecins étrangers pour pallier les manques, croit-il.

Une solution dont il connaît très bien la recette puisqu'il l'a lui-même appliquée à titre de chef-chirurgien au CHUS. L'an dernier, le Dr Couillard et son équipe ont en effet réussi à convaincre trois éminents chirurgiens de quitter les Alpes suisses, pour venir s'installer dans la région de Sherbrooke.

«Ce sont les médecins qui ont décidé d'organiser une tournée de recrutement en Europe. Nous avons ensuite invité les médecins intéressés et leur famille à venir nous visiter et à voir les hôpitaux, les écoles, la région. Six mois plus tard, ils opéraient leurs premiers patients à Sherbrooke», dit-il.

Si son parti forme le prochain gouvernement, le Dr Couillard assure qu'il faudra «déplafonner» la rémunération des médecins de famille, qui doivent cesser de donner des services après avoir atteint un certain salaire. *«Seulement avec cela, on aurait l'équivalent de 300 médecins à temps complet de plus au Québec»*, dit-il.

Mais là s'arrêtent les largesses du candidat de Mont-Royal à l'égard des médecins. S'il était farouchement opposé à la loi 114 sur les urgences, qui permettait au gouvernement Landry de conscrire les médecins dans les urgences éloignées, le Dr Couillard n'est pas du tout favorable à un système guidé par la seule libre entreprise médicale et croit à la nécessaire intervention de l'État.

«Si j'étais le gouvernement, conclut-il, *je m'assurerais que les priorités sont assurées. Il y a des attitudes de groupes de médecins qui ne sont pas heureuses, mais il y a aussi du côté du gouvernement des attitudes qui ne mènent à rien.»*

Destinations

LE PATRON VEUT VOUS VOIR ... détendu !
Pour vos réunions d'affaires
Courtoisie, Cuisine, Calme, Charme et Caractère sont à l'ordre du jour
L'EAU À LA BOUCHE
HÔTEL-RESTAURANT
RELAIS & CHATEAUX.
RELAIS GOURMANDS
www.leaualabouche.com Ste-Adèle 450.229.2991

Pour annoncer dans ce regroupement,
contactez Jean de Billy au (514) 985-3322 ou à jdebilly@ledevoir.com

ROLEX
Lady Yacht-Master
en acier et
or jaune 18 carats.
Bijouterie Gambard
Vente et service technique
630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE
(514) 866-3876

Économique + Autonome + Profitable +
Six forfaits à tarif mensuel fixe

Additionnez les économies

Nouvelle gamme de six forfaits de frais de service.

Pour deux dollars par mois ou plus, vous profiterez d'un forfait adapté à vos besoins et à votre budget pour vos transactions personnelles courantes.

Renseignez-vous dès aujourd'hui auprès d'un conseiller de Desjardins.

Desjardins
Conjuguer avoirs et êtres

www.desjardins.com

LE DEVOIR

ÉLECTIONS 2003

Chantal Hébert

◆ ◆ ◆

Notes de campagne (3)

On a beaucoup parlé de changement depuis le début de la campagne électorale et sans doute pas suffisamment de paix sociale, puisque le premier ne devrait pas se faire au détriment de la seconde. En la matière, chacun des trois principaux partis porte dans son programme le germe de déchirures profondes dans le tissu social québécois. Mais paradoxalement, alors que le Parti québécois partait en campagne porteur de la plus lourde hypothèque à cet égard, les deux autres partis ont réussi le tour de force de niveler le terrain.

◆ ◆ ◆

Sur papier, le projet souverainiste du Parti québécois devrait faire de cette formation la moins apte à préserver la paix sociale au cours du prochain mandat. À l'échelle des objectifs, celui qui consiste à redéfinir la relation politique la plus fondamentale du Québec est, en théorie, le plus potentiellement perturbant.

La polarisation qui persiste depuis le dernier référendum témoigne du caractère divisif de la question. À tel point qu'une majorité d'électeurs — y compris parmi ceux qui se préparent à voter PQ — ne souhaitent pas s'engager dans une nouvelle aventure référendaire dans un avenir prévisible. Mais cette forte résistance populaire à la tenue d'un match de revanche a déjà eu pour effet d'évacuer un référendum du dernier mandat péquiste. Aujourd'hui, elle amène Bernard Landry à éviter soigneusement d'inscrire en toutes lettres un référendum sur la souveraineté à son calendrier s'il est reporté au pouvoir.

Le chef péquiste a beau répéter qu'il continuera de faire tout ce qu'il peut pour mener la souveraineté à bien, la majorité des électeurs est convaincue que même si le PQ gagne les élections, il n'y aura pas d'autre référendum sur la question. Il y a certainement une bonne dose de pensée magique dans ce raisonnement collectif. Néanmoins, s'il suffisait d'un peu d'huile pour ranimer la flamme souverainiste, la Loi fédérale sur la clarté référendaire, les fins de non-recevoir sommaires sur le front du déséquilibre fiscal et autres différends Québec-Ottawa auraient déjà fait leur œuvre.

◆ ◆ ◆

Quiconque a suivi les affrontements à répétition qui ont longtemps été le quotidien de la prétendue révolution du bon sens ontarienne et qui composent encore aujourd'hui celui du gouvernement libéral de droite de la Colombie-Britannique a une bonne idée du genre de partie de bras de fer que Mario Dumont aurait en perspective pour réaliser son programme. Ces deux provinces sont encore plus polarisées socialement et politiquement que le Québec peut l'être sur la question nationale.

Avant même d'avoir franchi le cap des 10 sièges, l'ADQ est en guerre ouverte avec les centrales syndicales. À ces frictions prévisibles, il faudrait encore ajouter, dans l'éventualité d'une victoire adéquiste, la reprise probable d'hostilités sur le front autochtone, les visées hydro-électriques de Mario Dumont allant à contre-courant de sa vision de la Paix des braves.

Et puis, pour un parti qui se plaisait il n'y a pas si longtemps à accuser les dirigeants péquistes de duplessisme, l'ADQ n'a pas tellement de réticences à flirter avec un certain anti-intellectualisme. À cet égard, la décision adéquiste de ne pas acheter de temps publicitaire à la télévision de Radio-Canada prétendument parce que ses habitués ne feraient pas partie de son public-cible est éloquente.

◆ ◆ ◆

Jusqu'à la semaine dernière, la plupart des électeurs avaient rangé l'engagement du chef libéral Jean Charest de permettre la défusion des nouvelles grandes villes dans le même tiroir à lubies que le référendum gagnant de Bernard Landry. Faite dans le feu de l'action qui avait mené à l'aménagement forcé de ces villes, la promesse libérale aurait eu toutes les raisons de ne pas tenir la route.

D'abord, comme en Ontario, le débat sur la pertinence des nouvelles villes a perdu beaucoup d'élan avec leur avènement. Ensuite, leur deuxième anniversaire est déjà en vue. Surtout, il en va des fusions comme des omelettes. Il n'est pas plus question de revenir à la carte municipale d'antan que de remettre des œufs dans leurs coquilles.

À la place, le résultat prévisible de défusions à la pièce serait la création d'enclaves riches dans des villes-centre à plus faible revenu ou pire encore, dans le cas de Montréal, d'une métropole charcutée sur la base de sa géographie linguistique. À moins d'être d'une rare inconscience, on ne peut pas imaginer qu'une telle bataille autour du sort de Montréal laisserait tout le reste du Québec indifférent.

Le dossier est tellement explosif que l'équipe de Paul Martin, qui était en train de réfléchir à ce que devrait être sa ligne de conduite comme futur premier ministre advenant la réélection du PQ, commence à se demander si une victoire de Bernard Landry ne serait pas finalement plus facile à gérer que les tiraillements qu'entraînerait la promesse libérale sur les défusions.

Sachant tout cela, rien n'obligeait Jean Charest, à la première occasion de la campagne, à s'engager à adopter une loi pour encadrer des défusions dès la première année d'un mandat libéral. Dans son créneau, c'est l'équivalent de l'engagement de Jacques Parizeau de tenir un référendum un an après le retour au pouvoir du PQ en 1994, une façon de se peinturer encore davantage dans le coin.

◆ ◆ ◆

Entre Bernard Landry qui s'engage à ne pas tenir de référendum sur la souveraineté à moins d'être certain de le gagner et Jean Charest qui jure de permettre des plébiscites sur les défusions même si Montréal et le Québec devaient en sortir perdants, trouvez l'erreur!

***Chantal Hébert est* columnist *politique au* Toronto Star.**

Landry est talonné par les démunis

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Gatineau — Les manifestations d'impatience se multiplient devant le refus de Bernard Landry de prendre des engagements au cours de la campagne électorale afin de lutter contre la pauvreté. Une vingtaine de personnes assistées sociales ont barré la route hier au premier ministre lors de son arrivée à une activité partisane à Gatineau, et de son côté, le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté a lancé une campagne pour que les politiciens s'engagent en faveur d'un Québec sans démunis.

«On ne peut pas mettre le cinquième le plus pauvre de la population en dehors des enjeux de l'élection. Je ne comprends pas cette attitude-là. Dans le bilan du gouvernement, il y a des avancées au plan des principes avec la loi, mais il y a plein de mesures qui pressent et pour lesquelles on n'a pas vu la couleur», a affirmé au *Devoir* Vivian Labrie du Collectif. L'organisme réclame de rencontrer, d'ici au scrutin, chacun des chefs des partis politiques.

M. Landry estime toutefois que son gouvernement a fait preuve de compassion envers les pauvres au cours de ses deux mandats. Mais l'évaluation du premier ministre n'est pas partagée par les groupes de défense des pauvres qui y voient surtout de la résistance.

L'Association de défense des droits des assistés sociaux (ADDS) a manifesté bruyamment son mécontentement devant la Maison du citoyen, à Gatineau. Le porte-parole de l'ADDS, le désormais célèbre Bill Clennett qui avait eu maille à partir en février 1996 avec le premier ministre Jean Chrétien, était à la tête d'une vingtaine de personnes qui scandaient une transformation du slogan péquiste: *«Restons fort inquiets»*. À sa descente de l'autobus, M. Landry s'est approché du groupe. *«Moi, je te serre la main. Je te serre pas le cou»*, a dit M. Landry à M. Clennett.

Ce dernier a toutefois continué à crier et des manifestants ont bloqué le passage de M. Landry avec une corde décorée de dizaines de bouteilles vides de médicaments; il s'agissait d'un symbole de la gratuité perdue des médicaments prescrits pour les bénéficiaires de l'aide sociale. Les gardes du corps de M. Landry ont alors cassé la corde et fait entrer M. Landry. Après l'événement, M. Landry est parti par une autre porte, rejoindre sa fille qui habite la région. Les manifestants assis devant l'autobus du premier ministre ont été expulsés par la police.

Depuis le début de la campagne, Bernard Landry a été questionné à plusieurs reprises sur le dossier de la pauvreté. À chaque fois, il rappelle qu'un plan d'action suivra l'adoption de la Loi contre la pauvreté et qu'il faut donc patienter jusqu'en mai.

Créer la richesse

Hier, devant des militants péquistes, le premier ministre a souligné que le déficit zéro avait été *«une politique de bonne gestion et de bonne solidarité»* permettant de rescaper un État au bord de la banqueroute. Il en avait fait de même vendredi dernier, dans les Cantons de l'est. *«On a coupé dans diverses choses, mais on a toujours préservé les plus démunis.* [...] *C'est difficile de nous mettre sur la défensive quand on est les meilleurs dans notre catégorie. Si le Canadien gagnait la coupe Stanley, ce serait difficile de chialer contre le* coach», a alors soutenu M. Landry pour qui le premier pas dans la lutte contre la pauvreté, c'est de créer la richesse.

Pour M. Landry, il est clair que son gouvernement a fait preuve de compassion au cours des neuf dernières années. *«Gouverner, c'est prévoir. C'est aussi arbitrer dans le secours des détresses»*, a-t-il affirmé.

Pour Françoise David du mouvement D'abord solidaires, *«le PQ ne peut pas se péter les bretelles». «Mais je note surtout que le PQ a un problème idéologique à augmenter les prestations de l'aide sociale comme si c'était un encouragement à rester sur le BS. Voyons donc, c'est aberrant! Le PQ et les deux autres partis raisonnent en s'appuyant sur les préjugés de la population»*, a commenté Mme David qui invite les trois chefs à aborder la question de front.

Vivian Labrie du Collectif sursaute également devant la compassion dont aurait fait preuve le gouvernement péquiste. Elle réplique que *«la situation objective des personnes en situation de pauvreté»* s'est détériorée dans plusieurs cas. Par exemple, un bénéficiaire de l'aide sociale apte au travail, participant à des mesures d'incitation à l'emploi et qui devait se procurer des médicaments, recevait mensuellement en 1995, 650 $ (soit la prestation de base de 500 $ plus 150 $ d'allocation). La même personne en 2003 ne reçoit plus que 626,33 $ (523 $ de prestation plus 120 $ d'allocation moins la franchise de 16,67$ pour les médicaments), sans considérer la hausse du coût de la vie.

Mme Labrie souligne également que les critères d'accès à l'aide sociale ont été resserrés avec le déficit zéro, tout comme la comptabilité du taux de présence qui exclut maintenant les enfants. Elle ajoute qu'*«à plusieurs reprises quand le fédéral a augmenté la prestation fiscale pour enfant, le gouvernement a diminué d'autant l'allocation familiale du Québec». «C'est un autre exemple où le gouvernement aurait eu l'occasion d'agir. On a fait du chemin sur les normes du travail, sur le logement social et pour le salaire minimum, mais ce n'est pas assez pour qu'une personne qui travaille à temps plein puisse sortir de la pauvreté»*, a conclu Mme Labrie.

REUTERS

Des manifestants ont bloqué hier, à Gatineau, le passage du premier ministre Bernard Landry Landry avec une corde décorée de dizaines de bouteilles vides de médicaments; il s'agissait d'un symbole de la gratuité perdue des médicaments prescrits pour les bénéficiaires de l'aide sociale.

Affiches... recyclables

Le Parti vert amorce sa campagne

CLAIRANDRÉE CAUCHY
LE DEVOIR

Une quarantaine de candidats écologistes ont quitté l'assemblée générale du Parti vert du Québec (PVQ), hier, leurs pancartes sous le bras. En prime, la soixantaine de militants ont aussi adopté la plate-forme du parti pour l'élection du 14 avril prochain.

«Nous ne sommes pas vraiment des politiciens, nous sommes des écologistes, des gens qui veulent améliorer la qualité de vie des citoyens, au Québec, au Canada et à travers le monde. Nous nous intéressons à la qualité de l'air, de l'eau, des aliments; il y a aussi beaucoup de travail à faire du côté des déchets», explique la présidente, Lynette Tremblay.

Parmi les quarante candidats: un sculpteur, une maraîchère biologique, un propriétaire d'une industrie alimentaire, une végétarienne accomplie... Tous auront le même slogan à la bouche: *«Pour nous et pour nos enfants». «Les enfants font partie de la future génération des Verts qui sauront continuer le travail que nous avons commencé»*, explique la présidente.

La formation politique fait notamment la promotion de *l'«équitaxe»*, qui prévoirait un taux de taxation plus élevé pour les produits fabriqués dans les pays qui offrent de piètres conditions sociales et environnementales.

Un gouvernement vert abolirait également le ministère de l'Environnement et de l'Eau tel qu'il est conçu actuellement: *«Les poissons dans les rivières relèvent de la Société de la faune et des parcs, alors que l'eau relève du ministère des Ressources naturelles, jusqu'à ce qu'elle se jette dans le fleuve et que cela concerne le fédéral»*, ironise le chef, Richard Savignac, pour dénoncer l'impuissance du ministère.

Le porte-parole du Parti vert insiste pour dire que l'approche écologiste de son parti va au-delà des seules préoccupations environnementales qui peuvent parfois s'apparenter à une logique de *«pas dans ma cour». «Les gens assimilent souvent la vision verte à la seule notion d'environnement. C'est beaucoup plus que cela. Par exemple, en santé, nous considérons que cela ne commence pas à l'hôpital. L'alimentation, le sport, la qualité de l'air et de l'eau contribuent à avoir une bonne santé»*, illustre-t-il.

Le parti s'oppose aussi à la culture d'OGM sur le territoire québécois et s'engage à porter de 1 à 10 % la production d'agriculture biologique.

Une renaissance

Il s'agit d'une renaissance pour les Verts du Québec. En effet, le PVQ s'était dissout en 1993, parce que le chef de l'époque avait été *«acheté»* par le Parti québécois, selon les termes employés par l'actuel chef. Considérant comme une erreur la fusion des Verts avec le PQ, des écologistes ont fondé un nouveau Parti vert en mai 2001.

La jeune formation politique, qui compte quelque 1200 membres, entame donc cette semaine sa première campagne électorale. Les organisateurs invitent déjà les candidats à récupérer leurs pancartes après le scrutin pour les réutiliser lors de la prochaine campagne.

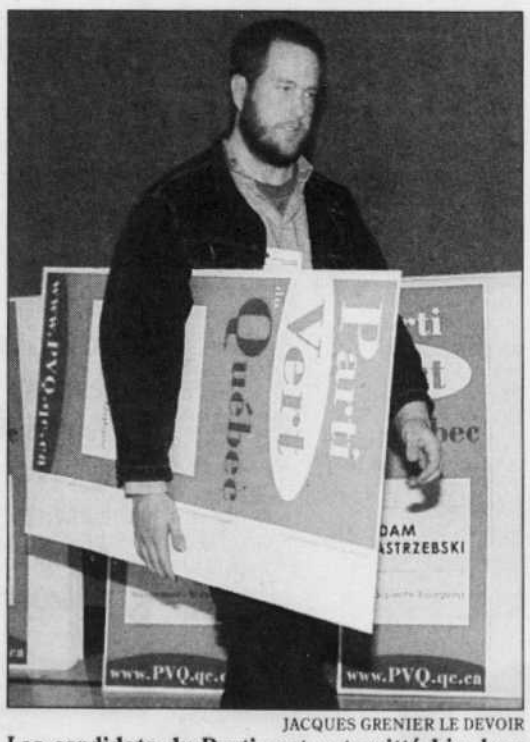

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Les candidats du Parti vert ont quitté hier leur assemblée générale, leurs pancartes sous les bras.

Publicité gouvernementale

Les libéraux accusent le PQ de contourner la loi électorale

CLAIRANDRÉE CAUCHY
LE DEVOIR

Le Parti libéral du Québec (PLQ) accuse de nouveau le Parti québécois de s'offrir des publicités partisanes par l'entremise des campagnes de publicité gouvernementales.

Dans la dernière parution du journal *Les Affaires*, le 22 mars dernier, on pouvait trouver une publicité rappelant les engagements du Rendez-Vous national des régions. Le Parti libéral estime que la plupart des engagements mentionnés dans la publicité du gouvernement du Québec figurent dans la plate-forme électorale du PQ, 19 éléments sur 24 selon le décompte libéral.

«Nous demandons donc à M. Landry d'ordonner à tous les ministères et organismes gouvernementaux de cesser leur publicité propagandiste immédiatement. Si le PQ veut faire sa promotion, qu'il la paye lui même en respectant la loi électorale et pas en utilisant l'argent des contribuables», affirme le président du PLQ, Me Marc-André Blanchard.

Le slogan figurant au bas de la publicité en question, *«"Un Québec fort de ses régions" n'est pas sans rappeler un autre slogan utilisé en ce moment, qui est "Restons forts"»*, poursuit M. Blanchard. Ce dernier dit également s'interroger sur la campagne de publicité sur l'eau.

Le président du PLQ a aussi insisté pour dire que le secrétariat chargé de l'ensemble des campagnes de communication gouvernementales était sous la responsabilité du premier ministre.

Vendredi dernier, le Parti libéral avait dénoncé une publicité de la Société générale de financement (SGF). Le premier ministre Landry a acquiescé à la demande samedi en ordonnant à la SGF de retirer ladite publicité des ondes.

En fonction de la loi électorale, tout bien ou service qui approuve ou désapprouve le programme d'un parti peut être comptabilisé comme une dépense électorale.

Le Parti libéral n'a cependant pas l'intention de porter plainte officiellement au directeur général des élections. *«Nous allons le mettre au courant, comme nous l'avons fait pour la publicité de la SGF»*, déclare le président du parti.

La Maritime

LA MARITIME, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

AVIS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le présent avis confirme que l'assemblée générale annuelle de La Maritime, compagnie d'assurance-vie, aura lieu le mercredi 2 avril 2003 à 11 h à son siège social, au 7, Place la Maritime, Halifax (Nouvelle-Écosse).

Fait à Halifax (Nouvelle-Écosse), le 24e jour du mois de mars 2003.

Par ordre du conseil,

A signé
Heather M. Hannon
Vice-présidente, directrice juridique et secrétaire générale

Le PQ créerait un réseau de rivières protégées

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Gatineau — C'est sur fond d'attaque du programme libéral que le Parti québécois a pris hier des engagements en matière d'environnement, promettant des investissements de 17,6 millions par année pour faire un Québec plus bleu mais aussi plus vert.

S'il est réélu, le gouvernement de Bernard Landry mettra en valeur quinze des plus belles rivières du Québec en assurant leur protection. Le PQ créera un réseau national de rivières protégées, comme il l'a fait quelques semaines avant le déclenchement des élections avec les rivières Moisie et Ashuapmushuan. La population d'une région pourra elle-même soumettre la candidature d'une rivière.

Concrètement, cela pourrait permettre de protéger la rivière Matapédia, en Gaspésie, en contrôlant les coupes forestières dans les environs et la construction d'édifices. Ce statut n'empêcherait toutefois pas la pêche sur cette rivière saumoneuse.

Au cours de la présentation de ces nouveaux engagements, M. Landry s'est interrompu à plusieurs reprises afin de vilipender le chef du Parti libéral, Jean Charest et son cadre financier. Pour M. Landry, il s'agit d'un *«carcan»* qui aurait un impact de 15 millions après cinq ans sur l'environnement. Le ministre responsable du dossier, André Boisclair, qui accompagnait M. Landry, a également parlé de sa *«colère»* face aux propositions du PLQ. *«Jean Charest veut paralyser le ministère de l'Environnement»*, a-t-il lancé alors qu'il venait, lui, d'exposer sa volonté de sauver *«les cathédrales d'eau»* que sont les rivières.

Ce plan d'action prévoit l'injection de trois millions par année pour la constitution du réseau, 2,6 millions supplémentaires pour des infrastructures à coûts partagés avec les municipalités pour améliorer l'accès aux rivières, six millions annuels afin de reboiser les abords de certaines rivières de la plaine agricole (Chaudière, Nicolet, L'Assomption, par exemple) et trois millions par année pour la surveillance des cours d'eau.

Bernard Landry a assuré que les communautés autochtones pourraient également se prévaloir du statut de protection pour une rivière dans le nord du Québec. *«Il n'y aura plus d'unilatéralisme avec les nations aborigènes. Paix et respect. Ça implique que ce n'est pas à partir de Québec que nous allons décider que telle rivière est développée ou pas»*, a-t-il assuré. L'objectif du Parti québécois est de protéger 10 % du territoire d'ici à 2010. Actuellement, le ministère de l'Environnement en protège 5,2 % et vise 8 % en 2005.

De plus, le PQ s'engage à augmenter de trois millions par année les budgets du programme «Renouveau urbain et villageois» du ministère des Affaires municipales.

Carnet de campagne

■ Le Parti québécois a déposé une plainte officielle auprès du Directeur général des élections concernant le rapport Poitras sur les coûts pour les municipalités qui souhaiteraient retrouver leur autonomie après avoir été forcées à fusionner. Selon le PQ, il s'agirait de dépenses devant être comptabilisées dans les dépenses électorales du Parti libéral du Québec. Même si le PLQ n'a pas commandé ni payé le rapport, il en est le principal bénéficiaire en pleine campagne électorale alors qu'il fait la *«promotion des défusions»*.

Taille de l'État

Dumont accuse les vieux partis de protéger leurs amis

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Frampton — Tant les péquistes que les libéraux font miroiter un mirage quand ils promettent une décentralisation des pouvoirs à la faveur des régions sans une réduction de la taille de l'État.

C'est ce qu'a déclaré, hier, le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, à l'issue d'une rencontre avec des militants à Saint-Anselme dans la circonscription de Bellechasse. *«J'affirme sans la moindre réserve que de faire croire aux gens que la décentralisation de pouvoirs et de budgets vers les régions est possible sans revoir le modèle et la taille de l'État, c'est véhiculer un mirage, quelque chose qui ne se produira pas»*, a-t-il dit en conférence de presse.

Poursuivant sa route pour s'arrêter à Frampton (Beauce-Nord) dans une cabane à sucre remplie de plus de 200 militants, M. Dumont en a rajouté en accusant de *«lâcheté»* les péquistes et les libéraux. *«C'est sûr qu'il y a une forme de lâcheté. Ils ne veulent pas réduire la taille de l'État parce que ça prend un peu de courage»*, a-t-il dit. Mais il y a plus que la lâcheté. Rappelant que le rapport Facal sur la modernisation de l'État québécois recommandait l'abolition de plus de 100 organismes gouvernementaux, M. Dumont a accusé les vieux partis de vouloir protéger *«leurs chums»*. *«C'est leurs chums qu'ils ont nommés à la tête des organismes, avec les grosses jobs et les gros salaires»*, a-t-il décrié. *«C'est la principale raison pourquoi ils ne veulent pas faire le travail nécessaire que la classe moyenne demande.»*

«La multiplicité des structures gouvernementales, des organismes», a-t-il dit, *«ça siphonne les budgets, ça siphonne le pouvoir vers le gouvernement central, vers Québec»*, a-t-il dit. En matière de régionalisation, les vieux partis ne peuvent passer de la parole aux actes, parce que leur modèle de gouvernement est un modèle bureaucratique et centralisé, a soutenu le chef de l'ADQ.

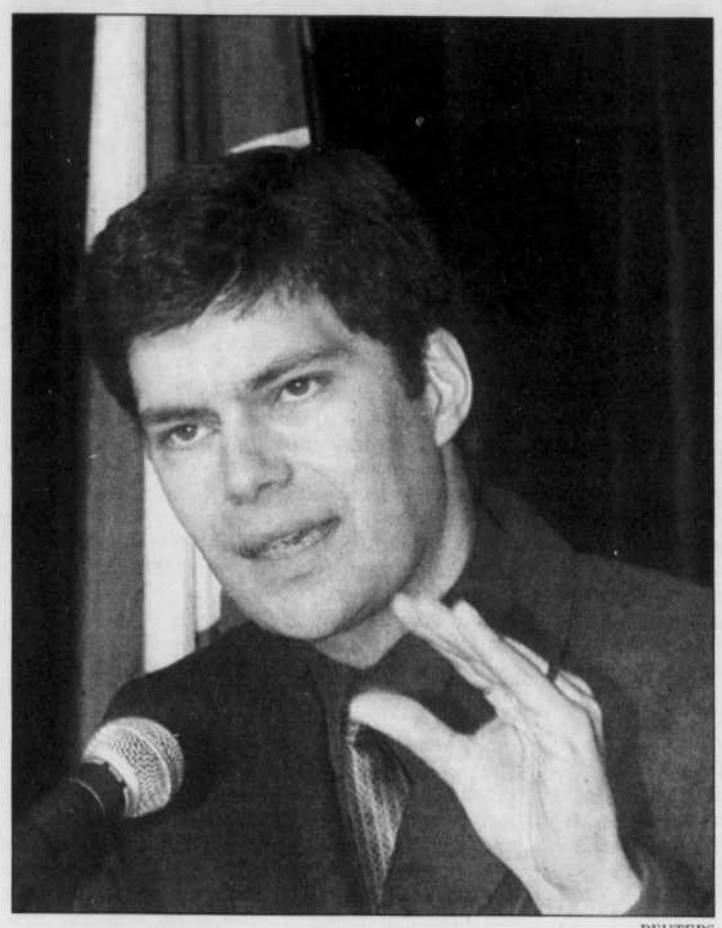

REUTERS

Le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, a abordé le dossier de la décentralisation lors d'une rencontre avec des militants à Saint-Anselme dans la circonscription de Bellechasse.

Bien accueilli en Beauce

La Beauce apparaît comme une terre fertile pour le discours dumontiste: l'ADQ y a rassemblé sa plus grande foule depuis le début de la campagne électorale, avec l'assemblée partisane de Sainte-Foy, il y a une semaine, pour toute la région de Québec. Devant des militants qui n'avaient pas l'air de figurants égarés, M. Dumont a dénoncé la prétention du gouvernement Landry de proposer aux électeurs souverainistes ou fédéralistes un *«bon gouvernement»* alors que les Québécois sont les plus taxés et les plus endettés en Amérique du Nord. *«Les fédéralistes comme les souverainistes, nous, on veut les unir autour fait que, oui, il faut défendre le Québec. Il faut surtout renforcer le Québec»*, a dit M. Dumont, en changeant de modèle de gouvernement 40 ans après la Révolution tranquille. Il faut simplement tourner la page sur un débat qui était au centre des élections pendant des années — la question nationale — et qui ne l'est plus cette fois-ci, a fait valoir le chef de l'ADQ.

Samedi, alors qu'il faisait campagne dans la Montérégie, Mario Dumont n'avait pas manqué de fustiger la FTQ et les *«establishment syndicaux»* pour leur *«campagne de peur»* à l'endroit de l'ADQ. Hier, il s'est demandé si le Directeur général des élections ne devait pas enquêter sur la contribution informelle de la FTQ, sous forme de services, à la campagne du PQ.

À chaud

RAYMOND CLOUTIER

Le déficit culturel

Je suis toujours étonné d'être né ici plutôt que là. Dans la relative opulence d'un État de droit plutôt que sous un régime totalitaire, sans justice et maintenant sous le feu de la plus grosse machine de guerre de tous les temps. La vie est profondément injuste, inégale et non fraternelle. C'est pourquoi nos préoccupations d'égalité, de répartition de la richesse, de protection sociale, de profonde démocratie prennent aujourd'hui un sens aigu.

L'art et la culture dans ce contexte deviennent les révélateurs et les fondements des valeurs communes. Le champ de la création et de l'expression d'ici et d'ailleurs, d'hier à aujourd'hui, demeure le seul patrimoine tangible de nos existences. Le devoir de l'État est de le rendre disponible et accessible à l'ensemble des citoyens sur tout le territoire. C'est un projet qui a des incidences insoupçonnées.

Par exemple, comment augmenter l'attrait pour la vie en région? En offrant une vie culturelle locale forte. Troupes de théâtre professionnelles, compagnies de danse, orchestres, centres d'expositions, boîtes alternatives, cinémas indépendants, etc. Nous formons à coûts élevés de jeunes artistes dans toutes les disciplines et provenant de toutes les régions, et nous les condamnons à s'installer au centre-ville de Montréal soit pour gagner l'improbable loto du vedettariat, soit pour joindre la cohorte des inutilisés. Tout ce talent pourrait contribuer à un vaste chantier culturel et artistique embrassant l'éducation, les loisirs et le développement communautaire.

Le grave déficit culturel hors de quelques centres choyés pourrait être largement diminué par le prochain gouvernement.

Hormis une courte entrevue dans l'hebdomadaire *ICI*, la culture en campagne a été d'une éloquente discrétion…

Raymond Cloutier est comédien et auteur.

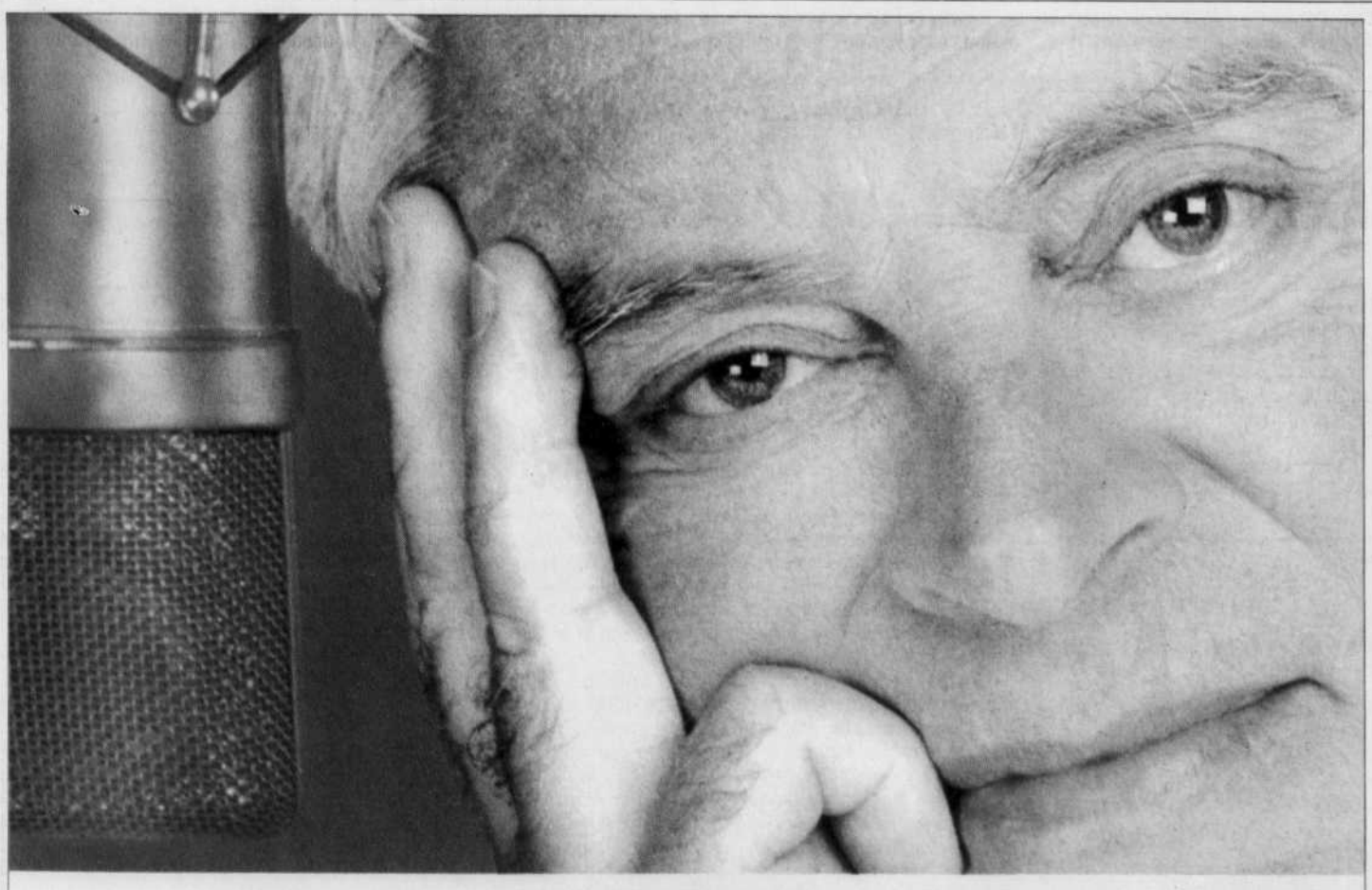

Levez la main et dites *présent*

Soyez présent dans le monde scolaire, en inscrivant votre entreprise ou organisme au Répertoire des ressources et fournisseurs de produits et services en établissements scolaires, l'outil de référence des décideurs et intervenants en éducation

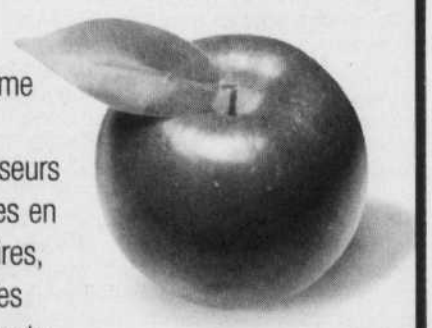

www.lepointadm.com

Le Point en administration scolaire
(514) 277-4544, poste 239 ou 240

Résultats

LOTO QUÉBEC — TVA, le réseau des tirages

Lotto 649 — Tirage du 2003-03-22

05 24 31 37 38 47 — Complémentaire: (10)

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	2 000 000,00 $
5/6+	1	530 683,30 $
5/6	135	3 144,80 $
4/6	10 272	79,20 $
3/6	206 042	10,00 $

Ventes totales: 12 440 687 $
Prochain gros lot (appr.): 5 000 000 $

Québec 49 — Tirage du 2003-03-22

02 23 30 32 33 39 — Complémentaire: (28)

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 000 000,00 $
5/6+	0	50 000,00 $
5/6	15	500,00 $
4/6	800	50,00 $
3/6	16 492	5,00 $

Ventes totales: 575 993,50 $

Super 7 — Tirage du 2003-03-21

06 07 08 13 19 20 24 — Complémentaire: (14)

Ventes totales: 45 005 222 $
Prochain gros lot: 22 000 000 $

	GAGNANTS	LOTS
7/7	0	19 000 000,00 $
6/7+	7	116 140,70 $
6/7	305	2 332,30 $
5/7	18 289	138,90 $
4/7	380 822	10,00 $
3/7+	344 832	10,00 $
3/7	3 148 330	Participation gratuite

Extra — Tirage du 2003-03-21

NUMÉRO	LOT
062239	100 000 $

Extra — Tirage du 2003-03-22

NUMÉRO	LOT
491993	100 000 $

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... MISE SUR TOI 1 866 SOS-JEUX

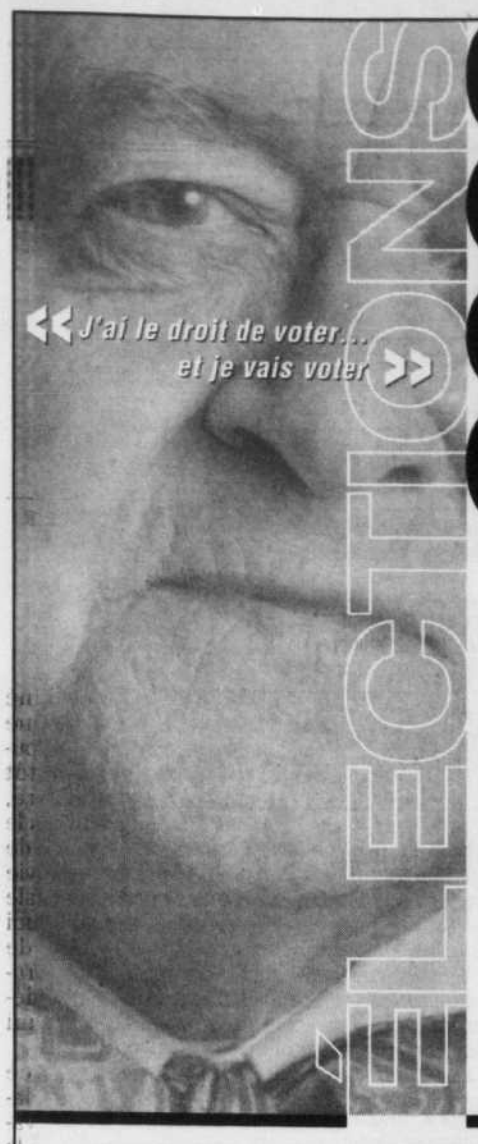

Élections générales du 14 avril 2003

Du 24 mars au 1er avril 2003, c'est la révision des listes électorales

Assurez-vous d'être sur la liste électorale, c'est votre responsabilité

Un avis vous a été transmis, indiquant les noms des personnes qui figurent sur la liste électorale à votre adresse.

Si votre nom n'est pas sur la liste électorale ou s'il y a une erreur, vous devez vous présenter à votre bureau de révision, de 11 h à 21 h, entre le 24 mars et le 1er avril 2003.

Important! Pour vous inscrire, vous devez avoir la qualité d'électeur et présenter deux pièces d'identité.

Vous résidez temporairement ailleurs?

Vous avez quitté temporairement votre domicile pour étudier, travailler, recevoir des soins de santé ou encore pour assurer votre sécurité? Vous pouvez choisir de voter à l'endroit où vous séjournez pour un temps. Présentez-vous à votre bureau de révision pour effectuer le changement à la liste électorale.

Pour en savoir davantage...

- **Consultez notre site Web. À partir de votre code postal, vous y trouverez une mine de renseignements dont les adresses de vos bureaux de révision et de vote, la liste des candidats et bien plus.**
  Site Web: www.electionsquebec.qc.ca
  Courriel: info@electionsquebec.qc.ca
- **Communiquez avec notre Centre de renseignements sept jours par semaine, en composant: 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)**

ATS Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer sans frais 1 800 537-0644

Tous les locaux où siègent les commissions de révision sont accessibles aux personnes handicapées.

Territoire desservi	Section de vote*	Adresse de la commission
	*Le numéro de votre section de vote est indiqué sur votre avis d'inscription.	
Circonscription : **ACADIE**		
Montréal, v	1 à 66	C.S. Marguerite-Bourgeois 1100, boulevard de la Côte-Vertu Montréal
Montréal, v	67 à 109 110 à 150	Bureau du directeur du scrutin Hôpital de la Visitation 161, boulevard Henri-Bourassa Ouest Montréal
Montréal, v	151 à 171	Cégep Bois-de-Boulogne 10500, avenue du Bois-de-Boulogne Montréal
Circonscription : **ANJOU**		
Montréal, v	1 à 54	Bureau du directeur du scrutin 7085, rue Beaubien Montréal
Montréal, v	55 à 62 74 à 118	Centre Roger-Rousseau 7501, avenue Rondeau Montréal
Montréal, v	63 à 73 119 à 153	Église Jean-XXIII 7101, avenue de l'Alsace Montréal
Circonscription : **BOURASSA-SAUVÉ**		
Montréal, v	1 à 9 30 à 46 66 à 72 120 à 133	Aréna Garon 11212, avenue Garon, salle 8 Montréal
Montréal, v	10 à 29 47 à 65 134 et 135	Centre de loisirs de Montréal-Nord 11121, avenue Salk Montréal
Montréal, v	73 à 119	Aréna Henri-Bourassa 12000, boulevard Rolland Montréal
Montréal, v	136 à 175	Bureau de la directrice du scrutin 5879, boul. H.-Bourassa (Montréal-Nord) Montréal
Circonscription : **BOURGET**		
Montréal, v	1 à 54	Tour Longue-Pointe 6980, avenue Pierre-De Coubertin Montréal
Montréal, v	55 à 63 92 à 118 142 à 163	Bureau de la directrice du scrutin 9200, rue Sherbrooke Est, suite 214 Montréal
Montréal, v	64 à 91 119 à 141	Tour Honoré-Beaugrand 8051, avenue Souligny Montréal
Circonscription : **CHOMEDEY**		
Laval, v	1 à 36 71 à 75 85 à 92 102 à 110 150 à 158	Bureau de la directrice du scrutin 1530, boulevard Chomedey Laval
Laval, v	37 à 63 159 à 183	Manoir Cardinal 1111, boulevard Chomedey Laval
Laval, v	64 à 70 76 à 84 93 à 101 111 à 149	Centre Jean-Paul Campeau 3781, boul. Lévesque Ouest, bur.101 Laval
Circonscription : **CRÉMAZIE**		
Montréal, v	1 à 27 149 à 160	Bureau du directeur du scrutin 9650, avenue Papineau Montréal
Montréal, v	28 à 69	Habitation Ahuntsic 10333, rue Berri Montréal
Montréal, v	70 à 114	Habitation André Grasset 1740, avenue Émile-Journault Montréal
Montréal, v	115 à 148	Hôpital Marie-Clarac 3530, boulevard Gouin Montréal
Circonscription : **D'ARCY-MCGEE**		
Montréal, v	1 à 13 26 à 62	Mail Cavendish 5800, boulevard Cavendish Montréal
Montréal, v	14 à 25 63 à 73 99 à 112 137 à 146	Centre Chester 5312, avenue Patricia Montréal

Territoire desservi	Section de vote*	Adresse de la commission
	*Le numéro de votre section de vote est indiqué sur votre avis d'inscription.	
Circonscription : **D'ARCY-MCGEE**		
Montréal, v	74 à 98 113 à 136	Bureau du directeur du scrutin 6900, boulevard Décarie, local 246 Montréal
Circonscription : **GOUIN**		
Montréal, v	1 à 20 46 à 67 144 à 148	Salle paroissiale St-Arsène 1025, rue Bélanger Montréal
Montréal, v	21 à 45 68 à 94	Bureau du directeur du scrutin 6725, boulevard Saint-Laurent (suite 301) Montréal
Montréal, v	95 à 143	Salle paroissiale Saint-Esprit 5425, 5e Avenue (Rosemont) Montréal
Circonscription : **HOCHELAGA-MAISONNEUVE**		
Montréal, v	1 à 18 71 à 82	Bureau du directeur du scrutin 2600, rue Ontario Est Montréal
Montréal, v	19 à 37 114 à 131	Les Habitations Pierre-de-Coubertin 2600, avenue Aird Montréal
Montréal, v	38 à 70	Église Notre-Dame-de-l'Assomption 3201, rue Hochelaga Montréal
Montréal, v	83 à 113	Les Habitations Desjardins 4210, rue La Fontaine Montréal
Circonscription : **JACQUES-CARTIER**		
Montréal, v	1 à 13	Université McGill-Campus McDonald 21111, rue Lakeshore (Pavillon Laird Hall) Montréal
Montréal, v	14 à 23	CEGEP John-Abott 21275, rue Lakeshore (Sainte-Anne-de-Bellevue) Montréal
Montréal, v	24 à 42	Centre communautaire de Kirkland 16950, boulevard Hymus (Kirkland) Montréal
Montréal, v	43 à 94	Beaurepaire United Church 25, avenue Fieldfare (Beaconsfield) Montréal
Montréal, v	95 à 116 137 à 173	Bureau de la directrice du scrutin 218, boulevard Brunswick (Pointe-Claire) Montréal
Montréal, v	117 à 136	Presbytère Sainte-Jeanne-de-Chantal 1, rue de l'Église Pointe-Claire
Circonscription : **JEANNE-MANCE—VIGER**		
Montréal, v	1 à 34	Pavillon communautaire du Parc Luigi-Pirandello 4550, rue de Compiègne Montréal
Montréal, v	35 à 65 109 à 130	Bureau du directeur du scrutin 5167, rue Jean-Talon Est Suite 200 Montréal
Montréal, v	66 à 108	Local commercial 8928, boulevard Langelier Montréal
Montréal, v	131 à 169	Local commercial 2 6048, rue Jean-Talon Est Montréal
Circonscription : **LAFONTAINE**		
Montréal, v	1 à 34	Résidence Cité-Rive 7095, boulevard Gouin Est Montréal
Montréal, v	35 à 77	Cégep Marie-Victorin 7000, rue Marie-Victorin Montréal
Montréal, v	78 à 122	Bureau du directeur du scrutin 9693, boulevard Gouin Est Montréal

Territoire desservi	Section de vote*	Adresse de la commission
	*Le numéro de votre section de vote est indiqué sur votre avis d'inscription.	
Circonscription : **LAURIER-DORION**		
Montréal, v	1 à 29	Habitations Saint-Roch Salle communautaire 400, rue Jarry Ouest Montréal
Montréal, v	30 à 54	Habitations Jean-Talon Salle communautaire 7255, rue Durocher Montréal
Montréal, v	55 à 63 102 à 129	Bureau du directeur du scrutin 7500, rue Saint-Denis (Ancien hôpital chinois) Montréal
Montréal, v	64 à 101	Habitations Hélène-Boullé Salle communautaire 8135, rue Drolet Montréal
Montréal, v	130 à 158	Habitations Rousselot Salle communautaire 7777, rue De Lanaudière Montréal
Circonscription : **LAVAL-DES-RAPIDES**		
Laval, v	1 à 21 33 à 53	Centre communautaire de Laval-des-Rapides 387, boulevard des Prairies Laval
Laval, v	22 à 32 66 à 87 131 à 141	Centre sportif Josée-Faucher 125A, boulevard des Prairies Laval
Laval, v	54 à 65 142 à 169	Bureau de la directrice du scrutin 1750, boulevard Le Corbusier Laval
Laval, v	88 à 130	Centre communautaire St-Louis-de-Montfort 25, rue Saint-Louis Laval
Circonscription : **MARGUERITE-BOURGEOYS**		
Montréal, v	1 à 30	Place Newman 2101, rue Dollard (Local 52) Montréal
Montréal, v	31 à 78	Bureau de revision #4 1478, boulevard Shevchenko Montréal
Montréal, v	79 à 102	Cégep André-Laurendeau 1111, rue Lapierre Montréal
Montréal, v	103 à 144	Bureau du directeur du scrutin 7852, boulevard Champlain Montréal
Montréal, v	145 à 162	Bureau de revision #1 8613, rue Centrale Montréal
Circonscription : **MARIE-VICTORIN**		
Longueuil, v	1 à 18 37 à 53 111 à 119	Hôtel le Dauphin 1055, rue Saint-Laurent Ouest Longueuil
Longueuil, v	19 à 36 54 à 78	Bureau de la directrice du scrutin 365, rue Saint-Jean, bureau 205 Longueuil
Longueuil, v	79 à 110 120 à 139	Complexe sportif Longueuil 550, boulevard Curé-Poirier Ouest Longueuil
Circonscription : **MARQUETTE**		
Montréal, v	1 à 40	Centre aquatique Surrey 1945, avenue Parkfield Montréal
Montréal, v	41 à 80	St Paul's Anglican Church 377, 44e Avenue (Lachine) Montréal
Montréal, v	81 à 107	Centre d'accueil de Lachine 650, place d'Accueil Montréal
Montréal, v	108 à 134	Église des Saints-Anges 1415, rue Saint-Louis (Lachine) Montréal
Montréal, v	135 à 166	Bureau du directeur du scrutin 434, avenue Lafleur (LaSalle) Montréal
Circonscription : **MERCIER**		
Montréal, v	1 à 75	Bureau de la directrice du scrutin 4590, boulevard Saint-Laurent Montréal
Montréal, v	76 à 144	Résidence Lucie-Bruneau 2222, avenue Laurier Est Montréal
Circonscription : **MILLE-ÎLES**		
Laval, v	1 à 37	Centre communautaire Auteuil 6200, des Laurentides (Auteuil) Laval
Laval, v	38 à 60 70 à 81	Bureau de la directrice du scrutin 3100, boulevard de la Concorde Est (Porte 213) Laval
Laval, v	61 à 69 118 à 134 145 à 151	Centre communautaire Groulx 4901, rue Saint-Joseph Laval
Laval, v	82 à 117	Pavillon du Bois Papineau 3235, boulevard Saint-Martin Est Laval
Laval, v	135 à 144 152 à 178	Résidence l'Éden de Laval enr. 8528, boulevard Lévesque Est Laval
Circonscription : **MONT-ROYAL**		
Montréal, v	1 à 35	Bureau arrondissement Mont-Royal 90, avenue Roosevelt Montréal
Montréal, v	36 à 53 97 à 112	Habitations Goyer 2929, rue Goyer Montréal

Territoire desservi	Section de vote*	Adresse de la commission
	*Le numéro de votre section de vote est indiqué sur votre avis d'inscription.	
Circonscription : **MONT-ROYAL**		
Montréal, v	54 à 96	Bureau de la directrice du scrutin 6555, chemin de la Côte-des-Neiges Porte 300 Montréal
Montréal, v	113 à 147	Hôpital de réadaptation Lindsay 6363, chemin Hudson Montréal
Circonscription : **NELLIGAN**		
Montréal, v	1 à 42	Centre communautaire de l'Ouest 17760, rue Meloche (Pierrefonds) Montréal
Montréal, v	43 à 84	Bureau du directeur du scrutin 15745, boulevard Pierrefonds Montréal
Montréal, v	85 à 129	Carrefour des Aînés 14068, boulevard Gouin Ouest Centre communautaire Montréal
Montréal, v	130 à 170	Le Grenier 571, rue Cherrier (L'Île-Bizard) Âge d'or de L'Île-Bizard Montréal
Circonscription : **NOTRE-DAME-DE-GRÂCE**		
Montréal, v	1 à 44	Université Concordia 7141, rue Sherbrooke Ouest Montréal
Montréal, v	45 à 86	Bureau du directeur du scrutin 6616, rue Sherbrooke Ouest Montréal
Montréal, v	87 à 138	Eglise Trinity Memorial 2146, avenue de Marlowe Montréal
Circonscription : **OUTREMONT**		
Montréal, v	1 à 18 46 à 54 114 à 123 125 à 133	Université de Montréal (pavillon Marie-Victorin) 90, avenue Vincent-d'Indy Montréal
Montréal, v	19 à 45 55 à 74	Maison Lizette-Gervais 1421, avenue Ducharme Montréal
Montréal, v	75 à 113 124 134 à 140	Bureau du directeur du scrutin 5295, chemin Queen-Mary Montréal
Circonscription : **POINTE-AUX-TREMBLES**		
Montréal, v	1 à 46	Bureau du directeur du scrutin 890, boulevard Saint-Jean-Baptiste Montréal
Montréal, v	47 à 81 103 à 113 122 à 130	Presbytère Ste-Germaine-Cousin 14205, rue Notre-Dame Est Montréal
Montréal, v	82 à 102 114 à 121 131 à 137	Presbytère Ste-Maria-Goretti 16228, Terrasse Ste-Maria-Goretti Montréal
Circonscription : **ROBERT-BALDWIN**		
Montréal, v	1 à 8 98 à 132	Bureau du directeur du scrutin 5007, boulevard des Sources Montréal
Montréal, v	9 à 17 133 à 170	Commission de révision 3, rue du Centre-Commercial Montréal
Montréal, v	18 à 51	Chalet A ma baie 9625, boulevard Gouin Ouest Montréal
Montréal, v	52 à 97	Sainte-Genevieve United Church 4697, boulevard Saint-Jean Montréal
Circonscription : **ROSEMONT**		
Montréal, v	1 à 34 144 à 162	Habitation Marie-Rollet 6556, 26e Avenue Montréal
Montréal, v	35 à 71 86 à 106 163 à 173	Bureau de la directrice du scrutin 2600, rue William-Tremblay Bureau 221 Montréal
Montréal, v	72 à 85 107 à 143	Habitation Étienne-Desmarteau 6355, 13e Avenue Montréal
Circonscription : **SAINTE-MARIE—SAINT-JACQUES**		
Montréal, v	1 à 30 60 à 72	Bureau du directeur du scrutin 2120, rue Sherbrooke Est, suite 701 Montréal
Montréal, v	31 à 59 127 à 136	Habitation Sainte-Brigide 1225, rue Alexandre-DeSève Montréal
Montréal, v	73 à 109	Cégep du Vieux-Montréal 255 A, rue Ontario Est Montréal
Montréal, v	110 à 126 137 à 146	Résidence Universitaire UQAM 303, boulevard René-Lévesque Est Montréal
Circonscription : **SAINT-HENRI—SAINTE-ANNE**		
Montréal, v	1 à 32 156 à 171	École Lorne 2390, rue de Ryde Montréal
Montréal, v	33 à 59 144 à 155	CRCS Saint-Zotique 75, Sir-George-Étienne-Cartier Square Montréal
Montréal, v	60 à 95	Centre Mgr Pigeon 5550, rue Angers Montréal
Montréal, v	96 à 143	Bureau de la directrice du scrutin 3322, rue Allard Montréal

La production porcine pourrait bientôt quitter les campagnes pour... les parcs industriels

De nouvelles technologies permettent de traiter le purin de porc en circuit fermé plutôt que d'avoir recours aux épandages dommageables pour l'environnement

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Il est dorénavant possible de produire du porc sur une haute échelle, sans rejet aquatique, sans odeur et avec peu ou pas de gaz à effet de serre, dans des équipements qu'on pourrait sortir des campagnes pour les implanter plutôt dans des parcs industriels urbains ou péri-urbains parce qu'il est désormais possible de traiter les lisiers en circuit fermé sans avoir à recourir aux épandages si dommageables aux cours d'eau et au nez des ruraux.

C'est ce qu'affirme Camil Dutil, le président de la société Envirogain, une société qui produit un des trois systèmes actuellement disponibles au Québec. Ce système permet de traiter tout le purin d'une porcherie en circuit fermé avec probablement moins d'émissions polluantes que la plupart des usines conventionnelles de nos régions industrielles, dit-il chiffres à l'appui.

Beaucoup de visiteurs étrangers, qui ont visité la semaine dernière l'impressionnant Salon des technologies environnementales des Amériques (Americana), ont d'ailleurs pu obtenir une vaste documentation non seulement sur les produits d'Envirogain mais aussi sur le procédé Biosor, mis au point par le Centre de recherches industrielles du Québec, une société d'État. Avec les nouvelles normes publiées l'été dernier, le gouvernement permettra la production porcine dans les régions en surplus aux producteurs qui accepteraient de traiter leur lisier au lieu de l'épandre.

Carole Parent, ingénieure chimiste au CRIQ, abonde d'ailleurs dans le sens de M. Dutil: *«L'idée d'implanter désormais les grandes productions porcines en milieu industriel est une idée dont nous discutons de plus en plus entre nous. C'est sûrement une orientation que les industriels de ce secteur devraient regarder très sérieusement et rapidement car c'est un virage que permet désormais la technologie. Il se pourrait bien que l'avenir soit justement à ces grandes productions de nature industrielle et aux toutes petites productions à valeur ajoutée, plus adaptées peut-être au milieu rural. Ce sont là des hypothèses qu'il faut examiner sérieusement.»*

Zones agro-industrielles

Camil Dutil ajoute de son côté que les Américains songent de plus en plus sérieusement à déplacer les productions porcines dans des secteurs territorialement spécialisés, comme les parcs industriels. Il n'est pas sûr, dit-il, qu'il soit possible de concentrer un grand nombre de grands établissements porcins dans un même parc industriel en raison du risque d'intercontamination en cas de maladies. Mais il se pourrait, si le nombre de ces établissements n'est pas trop élevé, qu'il soit possible d'en implanter dans nos parcs industriels actuels. L'autre possibilité, dit-il, c'est d'utiliser les zones actuelles à fortes concentrations de production porcine et les désigner comme zones *«agro-industrielles»* spécialisées.

Ces nouvelles porcheries seraient moins polluantes que la plupart des usines conventionnelles

À partir du moment, ajoute M. Dutil, où les volumes de production n'exigent plus des surfaces disponibles proportionnelles, il suffit d'apporter par camion la nourriture aux porcheries industrielles et de traiter en circuit fermé la totalité de leurs déjections. La concentration des équipements de production dans de véritables parcs agro-industriels serait d'autant plus bénéfique, ajoute-t-il, qu'on pourrait continuer de concentrer dans une même région l'expertise, la nourriture, les abattoirs, etc.

«Je ne pense pas, compte tenu des nouvelles possibilités technologiques, conclut M. Dutil, *que ce soit une bonne stratégie de disperser la production porcine dans des régions comme l'Abitibi, le Saguenay et le Bas-Saint-Laurent qui pourraient se spécialiser dans d'autres productions, comme tenu de leurs atouts particuliers. Comme la production laitière, par exemple.»*

Trois technologies différentes

Le système Envirogain permet un traitement en circuit fermé, qui permet la réutilisation de l'eau jusqu'à quatre fois par jour avec traitement en continu entre chaque utilisation. Au bout de la chaîne, le purin est transformé en granules qui forment un engrais naturel d'autant plus intéressant qu'il est riche en matière organique. On vient de découvrir que cet engrais solide agit comme antifongique dans la plupart des cultures. Cet engrais, néanmoins riche en azote et phosphore, peut avantageusement servir dans des sols pauvres comme ceux utilisés pour la culture de pommes de terre, par exemple.

De son côté, le système Biosor mis au point par le CRIQ extrait l'eau fort abondante du purin — jusqu'à 80 % du volume total — et la traite à travers un ou plusieurs filtres biologiques, ce qui permet de l'utiliser ensuite à des fins d'irrigation, par exemple. Les solides du purin, qui s'accumulent pendant ce temps au fond de la fosse traditionnelle, demeurent disponibles pour épandage sur place. On peut aussi en tirer un compost ou des boulettes.

Quant au système BIOTERRE, il mise sur une digestion anaérobique (sans air) pour produire du méthane. Ce combustible peut servir à brûler ou à sécher le purin, ou encore pour produire de l'électricité vendue au réseau public, comme on le fait en Allemagne ou au Danemark avec des procédés apparentés. Ou on peut tout simplement le composter ou l'épandre, selon les besoins de chaque ferme.

Étude publiée dans la revue *Science*

Les saumons élevés en captivité seraient peu adaptés à la vie dans l'océan

GREG JOYCE
PRESSE CANADIENNE

Vancouver — Une nouvelle étude laisse entendre que les programmes d'élevage de saumons en captivité provoquent une réduction de la taille des œufs des poissons et laissent ces derniers peu adaptés à la vie dans l'océan, redonnant du même coup du poids aux préoccupations entourant leur utilité.

Toutefois, un spécialiste du ministère fédéral des Pêches et des Océans, Terry Beacham, met en doute les conclusions de cette étude, récemment publiée dans un magazine scientifique, estimant insuffisantes les données appuyant le propos de ses auteurs.

Dans l'article, contenu dans le présent numéro de *Science*, les chercheurs affirment que le fait d'élever les saumons dans un environnement inoffensif les prépare mal à la vie dans leur habitat naturel.

«En les plaçant dans un environnement inoffensif, ils se retrouvent dans un état tel que s'ils retournaient dans la nature, ils ne pourraient rivaliser avec succès avec les saumons sauvages et ils ne survivraient probablement pas», affirme Daniel Heath, professeur à l'Université de Windsor, en Ontario, et spécialiste des questions de conservation génétique.

L'étude — menée par M. Heath, son frère John, à la tête d'une piscifacture de saumon sur l'île de Vancouver, et trois autres spécialistes — porte tout particulièrement sur le saumon quinnat. Ses conclusions pourraient s'appliquer non seulement à toutes les espèces de saumon, mais probablement à n'importe quel animal élevé en captivité, croit cependant Daniel Heath.

Un saumon issu d'un œuf de petite taille *«ne s'en tirerait pas bien»* en pleine nature, avance M. Heath, reconnaissant toutefois qu'il n'existe pas de *«données précises»* à ce sujet.

L'étude laisse également entendre — ce que conteste le spécialiste du ministère des Pêches et des Océans — que cette conclusion ne s'applique pas qu'aux saumons élevés en captivité, mais aussi aux saumons sauvages nés dans les couvoirs du gouvernement fédéral.

Les campagnes de financement se portent bien

PRESSE CANADIENNE

Toronto — L'instabilité des marchés boursiers et la morosité économique, en 2002, ne sont pas parvenues à nuire sérieusement aux campagnes de financement des organismes de charité au pays, selon un rapport devant être rendu public aujourd'hui.

Près de 63% des répondants canadiens à un sondage intitulé *The State Of Fundraising 2002*, effectué par l'Association of Fundraising Professionals, (AFP), un organisme qui représente plus de 26 000 membres aux États-Unis, au Canada et au Mexique, ont affirmé avoir récolté plus d'argent l'an dernier qu'en 2001.

Aux États-Unis, les campagnes de financement menées par des organismes de charité n'ont cependant pas connu autant de succès. En effet, seuls 49 % des répondants américains ont fait état d'une hausse des sommes totales recueillies en 2002, par rapport à l'année précédente.

«L'économie s'est révélée un facteur de première importance, et ce n'est probablement pas une surprise», a déclaré en entrevue Paulette Maehara, présidente et directrice générale de l'association, dont le siège social est situé à Alexandria, en Virginie.

«La chose qui m'a frappée [...] *c'est que le Canada semble s'en être mieux tiré, dans l'ensemble, que les États-Unis»*, a-t-elle ajouté.

Territoire desservi	Section de vote*	Adresse de la commission
	*Le numéro de votre section de vote est indiqué sur votre avis d'inscription.	
Circonscription : **SAINT-LAURENT**		
Montréal, v	1 à 42 49 à 64	Église Notre-Dame-du-Bel-Amour 7040, boulevard Gouin Ouest Montréal
Montréal, v	43 à 48 65 à 71 81 à 86 93 à 119 136	Centre des loisirs de Saint-Laurent 1375, rue Grenet Montréal
Montréal, v	72 à 80 87 à 92 134 et 135 137 à 151 158 et 159	3333 Côte Vertu 3333, boulevard de la Côte-Vertu Montréal
Montréal, v	120 à 133 152 à 157 160 à 171	Bureau du directeur du scrutin 770, boul. Décarie (Saint-Laurent) Montréal
Circonscription : **TAILLON**		
Longueuil, v	1 à 53	Bureau du directeur du scrutin 3690, chemin de Chambly Longueuil
Longueuil, v	54 à 67 145 à 173	CHSLD Mgr-Coderre 2761, rue Beauvais Longueuil
Longueuil, v	68 à 101 128 à 141	Centre sportif du cégep 260, rue De Gentilly Est Longueuil
Longueuil, v	102 à 127 142 à 144 174 à 183	CHSLD René-Lévesque 1901, rue Claude Longueuil
Circonscription : **VERDUN**		
Montréal, v	1 à 40	Centre culturel de Verdun 5955, rue Bannantyne Montréal
Montréal, v	41 à 80	Centre communautaire Marcel-Giroux 4501, rue Bannantyne Montréal
Montréal, v	81 à 116	Bureau du directeur du scrutin 3901, rue Bannantyne (Bureau 101) Montréal
Montréal, v	117 à 150	Centre communautaire Elgar 260, rue Elgar Montréal
Circonscription : **VIAU**		
Montréal, v	1 à 37	Résidence Emmaüs 9400, rue Irène-Joly Montréal

Territoire desservi	Section de vote*	Adresse de la commission
	*Le numéro de votre section de vote est indiqué sur votre avis d'inscription.	
Circonscription : **VIAU**		
Montréal, v	38 à 47 51 à 55 127 à 145	Bureau du directeur du scrutin 3565, rue Jarry Est, suite 108 Montréal
Montréal, v	48 à 50 90 à 126	Résidence Gabriel-Sagard 3001, rue Everett Montréal
Montréal, v	56 à 89	Centre communautaire des aînés St-Michel 3780, rue Villeray Montréal
Circonscription : **VIMONT**		
Laval, v	1 à 35	Centre communautaire Champfleury 2585, boulevard des Oiseaux Laval
Laval, v	36 à 67	Cap Vie 367, Sainte-Rose (Sainte-Rose) Laval
Laval, v	68 à 92	École Horizon-Jeunesse 155, boulevard Sainte-Rose Est Laval
Laval, v	93 à 115	Bureau du directeur du scrutin 4650, Laurentides, app. 425 (Vimont) Laval
Laval, v	116 à 173	Centre communautaire Vimont 1900, rue Bédard Laval
Circonscription : **WESTMOUNT—SAINT-LOUIS**		
Montréal, v	1 à 55	Centre d'accueil St-Margaret 50, avenue Hillside (Westmount) Montréal
Montréal, v	56 à 85	Wilson Hall 3506, rue University Montréal
Montréal, v	86 à 118	Centre Dollard-Cormier 3590, rue Saint-Urbain Montréal
Montréal, v	119 à 148	Bureau du directeur du scrutin 2155, rue Guy, bureau 1000 Montréal

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Parce qu'un vote, ça compte

Rétablissons les faits.

La politique salariale de l'Université de Montréal est conforme à la *Loi sur l'équité salariale*

La Commission de l'équité salariale, seul organisme habilité à déterminer si les programmes d'équité salariale des employeurs sont conformes ou non à la loi, a examiné le programme qui s'applique aux employés de soutien de l'Université de Montréal et elle a jugé que ce programme était conforme à la loi, sujet à deux correctifs qui ont été apportés depuis.

L'Université est toutefois consciente qu'un programme conforme à la loi peut néanmoins être amélioré. C'est pourquoi elle a offert au Syndicat de poursuivre les discussions sur la question de l'équité salariale. Malheureusement, après que son comité de négociation ait signé un accord de principe avec l'Université, le Syndicat a préféré recommander à ses membres de déclencher un arrêt de travail le 28 février dernier.

Comparaisons des salaires (maximum) pour certaines fonctions

	UdeM	UdeM (nouvelles offres)	Autres universités (moyenne)	Fonction publique	Privé**
Secrétaire de direction	35790$	42934$*	36535$	32648$	35300$
Agent(e) de secrétariat	31460$	32667$	30764$	29470$	31800$
Technicien(ne) de laboratoire	44377$	46084$	43918$	45547$	42010$

Données recueillies en août 2002 (sauf en ce qui concerne les nouvelles offres de l'UdeM).
Taux horaire annualisé en fonction d'une semaine de 35 heures et de 1827 heures/année.
* Advenant une réévaluation à la classe 15.
** Secteur des grandes entreprises. La semaine de travail dépasse souvent 35 heures.

Le trimestre sera complété dans les délais prévus

L'Université de Montréal est consciente que l'arrêt de travail de ses employés de soutien occasionne de nombreux inconvénients à toute la communauté universitaire. Toutefois, contrairement à ce que laissent entendre des informations véhiculées au cours des derniers jours, la situation est maîtrisée et l'Université de Montréal a pris toutes les mesures qui s'imposent pour permettre à ses étudiantes et à ses étudiants de mener à terme la session en cours:

- 99 % des cours se donnent;
- le trimestre sera complété dans les délais et les examens auront lieu comme prévu;
- l'Université prend également les moyens nécessaires pour que les notes et les bulletins soient émis.

L'Université de Montréal évalue la situation quotidiennement et elle continuera d'accorder la priorité à la qualité de la formation de ses étudiantes et de ses étudiants.

L'Université de Montréal est parvenue à des ententes avec chacun des autres syndicats représentant ses employés. Elle réitère au Syndicat son invitation à trouver, d'un commun accord, des avenues de solution qui tiennent compte des paramètres du secteur public et parapublic.

www.umontreal.ca

Université de Montréal

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

FONDS D'INVESTISSEMENT

Michel Marcoux

◆ ◆ ◆

Le billet vert et vos fonds

Le 24 mars 1993, notre devise s'échangeait à 80,37 ¢US. Au cours des dix années qui ont suivi, le huard canadien n'a cessé de battre de l'aile: sa valeur s'établit aujourd'hui à près de 68 ¢US.

Les effets de cette baisse ont été bénéfiques pour les Canadiens détenteurs de fonds américains. En plus de toucher les profits provenant des titres américains, les investisseurs ont eu droit à l'effet favorable de la conversion en dollars canadiens.

Un exemple? Le fonds Fidelity Croissance Amérique, un fonds composé de titres américains, obtient sur 10 ans un rendement annualisé de 7,1 %. Pour la version en dollars américains, le rendement n'est que de 5,3 %. Ainsi, pour 100 000 $ investis il y a 10 ans, la différence de rendement entre les deux versions atteint environ 31 000 $: une somme importante.

Cependant, depuis le début de l'année, le dollar canadien a repris de la vigueur en s'appréciant de près de 6 %. Cette remontée a amplifié le mouvement à la baisse des fonds américains. Pour reprendre l'exemple du fonds Fidelity Croissance Amérique, celui-ci a reculé de 8,5 % depuis le début de l'année, comparativement à une baisse de 3,2 % pour la version libellée en dollars américains. Les investisseurs découvrent donc que les effets du taux de change jouent dans les deux sens, et certains se demandent maintenant si ce n'est pas le temps de sous-pondérer les marchés étrangers et, en particulier, celui des États-Unis.

Bien que le risque de taux de change ajoute un élément de volatilité supplémentaire non négligeable, il n'en demeure pas moins que l'investissement hors Canada reste tout à fait légitime. D'une part, il n'y a pas de corrélation parfaite entre les titres canadiens et ceux des États-Unis, de l'Europe ou du Japon. D'autre part, un gestionnaire ayant un mandat d'investissement étranger possède une gamme de choix beaucoup plus grande et plus variée quand vient le temps de sélectionner des titres d'entreprises.

Ce n'est qu'une minorité de fonds qui se protègent contre le risque de taux de change en prenant des positions spécifiques sur le marché des contrats à terme. Les gestionnaires soulignent souvent le fait que le coût relié à cette protection est trop grand par rapport aux bénéfices qu'il génère. Une famille de fonds telle que Fidelity n'utilise jamais une couverture sur devise. Vous pouvez découvrir à l'intérieur des prospectus si vos fonds ont le mandat de se couvrir contre les fluctuations du taux de change.

Une couverture qui protègerait complètement un fonds contre les fluctuations du taux de change ne constitue pas, à mon avis, une solution miracle puisqu'elle enlève un élément de diversité. Ainsi, le fait que les fonds d'actions américaines ou européennes ne se comportent pas de la même façon que les fonds composés de titres d'ici provient en partie du mouvement des taux de change.

Certains gestionnaires pratiquent une couverture partielle basée sur leur propre anticipation du mouvement des devises. C'est le cas de William Sterling, gestionnaire chez CI, pour qui la baisse du dollar américain devrait se poursuivre. Il souligne l'importance du déficit commercial américain et le fait que les États-Unis doivent, pour financer ce déséquilibre, attirer pas moins de 1,9 milliard net de capitaux étrangers par jour. Une situation qui va en empirant et qui, combinée à d'autres facteurs économiques et politiques, amènera, selon ses propos, une baisse de la valeur du billet vert. Les inquiétudes affichées par William Sterling l'incitent à couvrir la majeure partie de ses expositions au dollar américain avec des dollars canadiens et des euros dans le cadre de son fonds CI Global advisors.

Investir à l'intérieur d'un fonds qui acquiert des titres achetables en dollars américains demande généralement l'acceptation d'un risque supplémentaire. Un risque qui s'est cependant avéré nettement payant pour les investisseurs canadiens au cours des dix dernières années. Sans vouloir prédire les mouvements futurs de notre devise, il n'en demeure pas moins que pour la plupart d'entre nous, le marché canadien devrait toujours constituer la pierre angulaire de nos avoirs.

L'investissement aux États-Unis est inquiétant parce qu'une baisse peut venir à la fois de la chute des titres ainsi que du recul de la devise américaine. Un double risque qui doit nous forcer à diminuer la pondération de nos portefeuilles chez notre voisin du Sud.

question@avantages.com

Michel Marcoux est économiste et président d'Avantages services financiers, une société de courtage indépendante spécialisée dans la vente de fonds de placement.

En dépit des demandes de John Manley

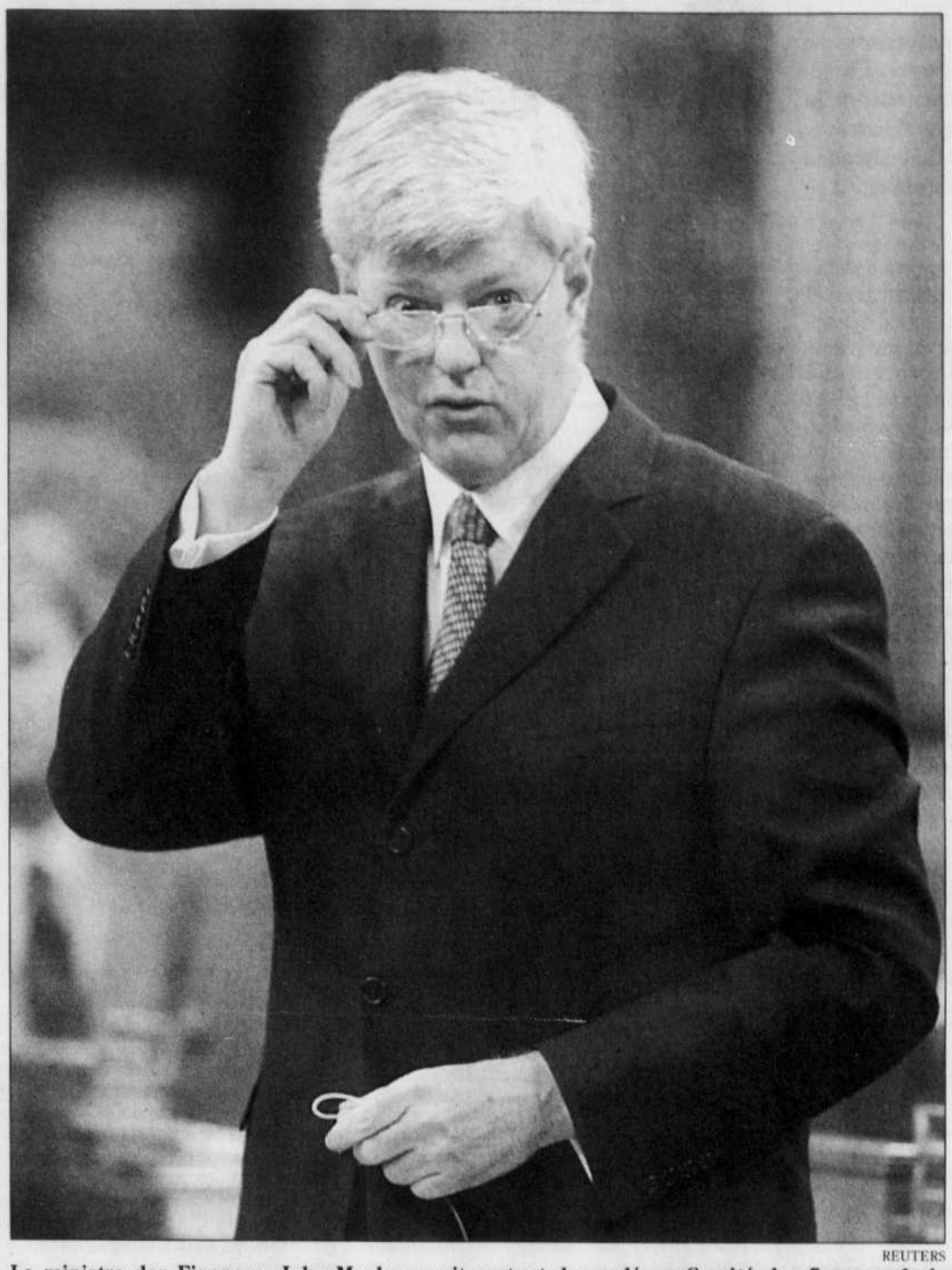

REUTERS

Le ministre des Finances, John Manley, avait surtout demandé au Comité des finances de la Chambre des communes de définir ce qu'est l'intérêt public. Officiellement, les fusions bancaires ne sont pas illégales au Canada si elles sont destinées à servir l'intérêt public, mais cette notion restait à définir.

Le rapport sur les fusions bancaires restera dans le flou

REUTERS

Ottawa — Le comité parlementaire canadien devant éclaircir les règles pour d'éventuelles fusions bancaires ne fera qu'offrir des grandes lignes sur le secteur, ont indiqué vendredi des sources législatives.

Le rapport final du Comité des finances de la Chambre des communes, qui doit être publié cette semaine, demanderait plutôt aux banques de faire preuve de prudence dans la fermeture de succursales ou les licenciements, ou dans la réduction des prêts aux petites entreprises. Mais il n'établira pas clairement la marche à suivre pour que les banques puissent ensuite juger de la probabilité de succès de leurs éventuelles propositions de mariage auprès du gouvernement fédéral.

«Le rapport ne définit pas ce qu'est l'intérêt public», a indiqué une source bien au fait du document. Or c'est exactement ce que le ministre des Finances, John Manley, avait demandé au comité de faire. Officiellement, les fusions bancaires ne sont pas illégales au Canada si elles sont destinées à servir l'intérêt public, mais cette notion restait à définir.

«Si les banques cherchent de la clarté, elles ne la trouveront pas ici, a dit une source bien placée. *Si vous étiez une banque, vous vous demanderiez ce qui a changé depuis 1998.»*

Le rapport ne donne aucun encadrement concernant le nombre de banques qui pourraient avoir la permission de fusionner et ne fait aucune mention des fusions éventuelles entre les banques et les compagnies d'assurances. Le rapport ne mentionne par ailleurs aucun échéancier pour les propositions ou l'éventualité d'un moratoire pour permettre l'ébauche de propositions de fusions réfléchies.

La décision de permettre les fusions restera essentiellement entre les mains de la classe politique. *«Si je conseillais une banque, je leur dirais de ne rien faire avant les prochaines élections»*, a estimé un député.

Le premier ministre canadien, Jean Chrétien, peu enthousiaste à l'idée des mariages financiers, entend prendre sa retraite en février 2004. Les prochaines élections pourraient alors survenir dans l'année suivant cette date, voire au printemps 2004.

Le gouvernement s'était interposé en 1998 pour bloquer deux projets de fusions, entre la Banque Royale du Canada et la Banque de Montréal, et entre la Banque CIBC et la Banque Toronto-Dominion. La Banque Scotia est l'autre banque faisant partie du cercle des cinq plus grandes au pays.

Un journal rapportait le mois dernier une intention de rapprochement entre la Banque de Montréal et la Banque Scotia.

La prolongation des prestations parentales a changé les comportements

PRESSE CANADIENNE

Depuis la prolongation des prestations parentales il y a deux ans, les mères admissibles restent à la maison plus longtemps avec leur nouveau-né, et plus de pères réclament des prestations.

Selon une nouvelle étude de Statistique Canada, les mères touchant des prestations ont prolongé leur congé de six à dix mois.

Les modifications apportées à la Loi sur l'assurance-emploi en décembre 2000 ont permis d'augmenter la durée du congé parental de 10 semaines à 35 semaines. Cela a, du même coup, accru la durée des congés de maternité et parental payés, qui sont passés de six mois à un an. De plus, le seuil d'admissibilité a été réduit, passant de 700 heures d'emploi assurable à 600.

Une moyenne mensuelle de 4900 parents qui ne se seraient pas qualifiés sous l'ancien régime ont reçu des prestations parentales en 2002. Ces personnes ont reçu des prestations après avoir travaillé de 600 à 700 heures durant l'année précédent leur demande de prestations.

La proportion de toutes les nouvelles mères touchant des prestations de maternité ou parentales a augmenté, passant de 54 % en 2000 à 61 % en 2001.

La moyenne des pères touchant mensuellement des prestations parentales a atteint 7900 en 2002, soit près de cinq fois plus que la moyenne de 1600 observée deux ans auparavant. En 2000, seulement environ 3 % des pères ont demandé ou planifiaient demander des prestations parentales rémunérées. En 2001, le chiffre avait plus que triplé pour se fixer à 10 %.

Malgré la campagne REER

L'industrie des fonds communs reste sous pression

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Chute abrupte des ventes nettes, rendements demeurant négatifs... L'industrie des fonds d'investissement était toujours sous pression en février, malgré l'avancée de la campagne REER. Seules les catégories de fonds à caractère défensif ont connu un accroissement de leur actif.

Les statistiques pour février de l'Institut canadien des fonds d'investissement (IFIC), dévoilées lundi dernier, font ressortir des ventes nettes (excluant les distributions réinvesties) de 485 millions, et ce, malgré le temps fort de la campagne REER. En février 2002, les ventes nettes avaient été de 4,2 milliards.

L'IFIC, qui regroupe 1968 fonds répartis entre 69 membres, a comptabilisé des ventes brutes de 9,4 milliards et des retraits de 8,9 milliards en février. Malgré cet écart, plus chétif, l'actif net de l'industrie a poursuivi sa glissade, subissant le poids des rendements négatifs nourris par cette longue correction boursière. L'actif net se situait à 375,2 milliards à la fin de février, en baisse de 1,7 % par rapport au mois précédent, et de 13 % comparativement à l'actif net de 431,7 milliards comptabilisé à la fin de février 2002.

Par catégorie, ce sont les fonds dits défensifs qui ont affiché une progression de leur actif net le mois dernier. Les fonds obligataires, monétaires, de dividendes et immobiliers ont affiché des gains variant entre 1,1 % et 5,5 % entre janvier et février. Les fonds équilibrés et d'actions, canadiennes et étrangères, ont subi une chute de leur actif variant entre 1,3 % et 6,7 %.

Vos finances

Au chapitre des ventes nettes, le désaveu a frappé les fonds d'actions étrangères (-257 millions) et canadiennes (-120 millions). À l'opposé, les fonds obligataires (+477 millions) et de dividendes (+265 millions) ont été les plus populaires.

Quant au rendement d'ensemble, tout au plus peut-on parler d'une légère amélioration. Selon le relevé de Morningstar, 10 des 32 fonds composant son indice de référence ont évolué en territoire positif en février. Pour l'ensemble de l'industrie, à peine le quart des fonds affichaient une performance positive avec, en vedette pour un deuxième mois consécutif, les fiducies de revenu. Une popularité qui s'est également vérifiée en 2002. Ces dernières ont affiché un gain moyen de 1,6 % le mois dernier, une performance suivie par celle de 0,7 % des fonds obligataires et de 0,6 % des fonds spécialisés en ressources naturelles. Dans le clan des rendements négatifs, Morningstar relève les fonds équilibrés étrangers (-5,3 %) suivis des fonds d'actions américaines (-4,1 %), des fonds d'actions canadiennes (-1,2 %) et des fonds équilibrés canadiens (-0,8 %).

Ces statistiques font suite à une année 2002 difficile dans l'industrie des fonds d'investissement. Les difficultés sont venues tant de la commercialisation des parts que des rendements, négatifs pour une deuxième année. En fait, n'eût été des fonds de titres à revenu fixe... Pour l'ensemble de 2002, les ventes nettes ont affiché leur pire résultat depuis 1991. Elles ont totalisé 3,4 milliards, comparativement aux contributions de 28 milliards en 2001.

À la fin de décembre, l'IFIC faisait ressortir un actif sous gestion de 391,3 milliards, en baisse de 8,2 % par rapport à décembre 2001.

À cette pauvre performance commerciale s'ajoutait la chute des rendements. Selon une compilation de *globefund.com*, un site associé au *Globe and Mail*, seulement 11 des 35 catégories de fonds recensées au Canada ont terminé 2002 hors du rouge. Les deux tiers des catégories de fonds ont inscrit un rendement négatif l'an dernier, la pire performance ayant été inscrite dans les fonds d'actions. Dans ce segment, le recul moyen a été de 12 %, après une chute de 3,8 % en 2001. Ce fut pire aux États-Unis, les fonds d'actions américaines compilant un rendement négatif moyen de 24,3 %.

Même les fonds équilibrés, reconnus pour leur capacité à mieux résister aux corrections boursières, n'ont pu maintenir la tête hors de l'eau, inscrivant l'an dernier leur pire performance en 15 ans. Le rendement négatif moyen a été de 5,5 %. À l'inverse, les fonds obligataires ont dominé la liste des performants l'an dernier, avec un rendement moyen de 6,1 %, de 15,7 % aux États-Unis.

Globefund.com notait, enfin, que chez les fiducies de revenus — encore très populaires l'an dernier même si elles ont déçu avec des performances inférieures à celles miroitées — le rendement moyen a été de 7,4 %, grâce à un ralliement observé dans les sociétés de redevance pétrolières et gazières.

LE DEVOIR.com
Manchettes Dossiers Art et plaisir Le Devoir
Quelle est cette mégapompe qui risque de nous lâcher ?
Trouvez...
en cherchant parmi les 260 000 textes archivés.

ÉDITORIAL

L'économie en temps de guerre

Jeudi dernier, Air Canada a annoncé qu'elle procéderait au licenciement de 3000 employés à cause de la guerre. L'argument est un peu court, la compagnie n'ayant pas attendu la guerre d'Irak pour se placer en position de crise financière. Mais il est vrai que cette guerre vient aggraver une situation économique mondiale déjà fragile. Car contrairement à ce que l'on croit, les guerres ne paient pas.

On a l'habitude de dire que la guerre est une bonne chose pour l'économie. L'affirmation est trop facile. C'est vrai qu'après la grande dépression des années trente, l'entrée en guerre de l'Amérique avait forcé les gouvernements à s'endetter lourdement pour financer leur effort de guerre. Ce faisant, des centaines de milliers de chômeurs avaient trouvé du travail.

À l'heure de la guerre Nintendo, les choses sont différentes. L'industrie de l'armement fait vivre des milliers de personnes en tout temps. Plus besoin de la guerre pour stimuler l'emploi, au contraire, la guerre perturbe les marchés, crée de l'instabilité et est susceptible de conduire à la fois à l'inflation et au ralentissement des échanges. Les gouvernements auront beau s'endetter pour faire la guerre, cela ne suffira pas à compenser la perte de confiance des consommateurs et le pessimisme des entreprises. Si certaines d'entre elles en profitent, l'industrie de l'armement surtout, la plupart en subissent les contrecoups.

Jean-Robert Sansfaçon

En remontant le temps de quelques décennies, on constate que les Bourses ont souvent repris du mieux au cours des mois qui suivaient un choc quelconque. Ce fut le cas après la guerre de Corée, la crise de Cuba ou la première Guerre du Golfe. L'an dernier, au lendemain du 11 septembre, les commentateurs ont rappelé ces exemples pour prédire le rebond des Bourses nord-américaines. Or, cela ne s'est pas produit. Au contraire, les bourses ont continué sur la pente descendante, alors que l'économie américaine parvenait péniblement à retrouver son souffle.

Depuis l'été dernier, la perspective d'une déclaration de guerre contre l'Irak est venue jeter beaucoup d'incertitude sur l'avenir immédiat de l'économie mondiale. Mais avec le déclenchement des hostilités, les Bourses ont regagné un peu du terrain perdu. Ceux qui affirment que les investisseurs sont cyniques font une mauvaise analyse: si les Bourses ont pris un peu de mieux, c'est que les mêmes investisseurs qui s'étaient débarrassés de leurs titres en prévision du conflit, reviennent tranquillement en prévoyant que la guerre ne durera pas. Le pétrole a aussi subi les attaques d'anticipation des marchés et son prix qui avait grimpé sensiblement avant le début du conflit, est redescendu par la suite, lorsque acheteurs et vendeurs ont imaginé une guerre courte, sans trop de conséquences pour les approvisionnements.

Aux États-Unis, la guerre d'Irak amène l'administration à s'endetter lourdement pour réaliser ses projets. Si les taux d'intérêt sont bas, c'est que l'économie et l'emploi montrent encore des signes certains d'anémie. Et la guerre ne fait qu'amplifier le phénomène en s'attaquant au moral des consommateurs qui n'ont pas la tête à visiter les salles d'exposition des concessionnaires de voitures. Car cette fois-ci, contrairement au passé, la menace de représailles terroristes accentue sérieusement le pessimisme ambiant. De plus, le durcissement des mesures de sécurité aux frontières rend la circulation des biens et des personnes plus laborieuse, accroît les délais et fragilise les approvisionnements des entreprises.

Depuis le 11 septembre 2001, l'économie américaine, qui était tombée en panne quelques mois auparavant, n'a pas pu reprendre son élan. Parmi les secteurs les plus durement touchés, en excluant les télécommunications victimes de la bulle spéculative, l'industrie du transport aérien a accéléré sa descente aux enfers. Plusieurs sociétés aériennes présentaient des problèmes graves bien avant le drame, mais la menace d'attentats terroristes qui s'est installée depuis est venue cogner quelques clous de plus sur le cercueil.

Au Canada, la situation difficile qui force Air Canada à vendre des filiales et à mettre des milliers de personnes à pied n'est pas non plus causée exclusivement par les événements du 11 septembre ou par la guerre en Irak. On peut même affirmer que la compagnie se sert de la situation pour avoir recours à la clause de *Force majeure* qui l'autorise à passer outre aux règles des conventions collectives pour licencier des employés. N'empêche que l'attaque américaine survient à un bien mauvais moment pour Air Canada et pour ses employés qui deviennent ainsi les premières victimes canadiennes de la guerre.

jrsansfacon@ledevoir.ca

LE DEVOIR
FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

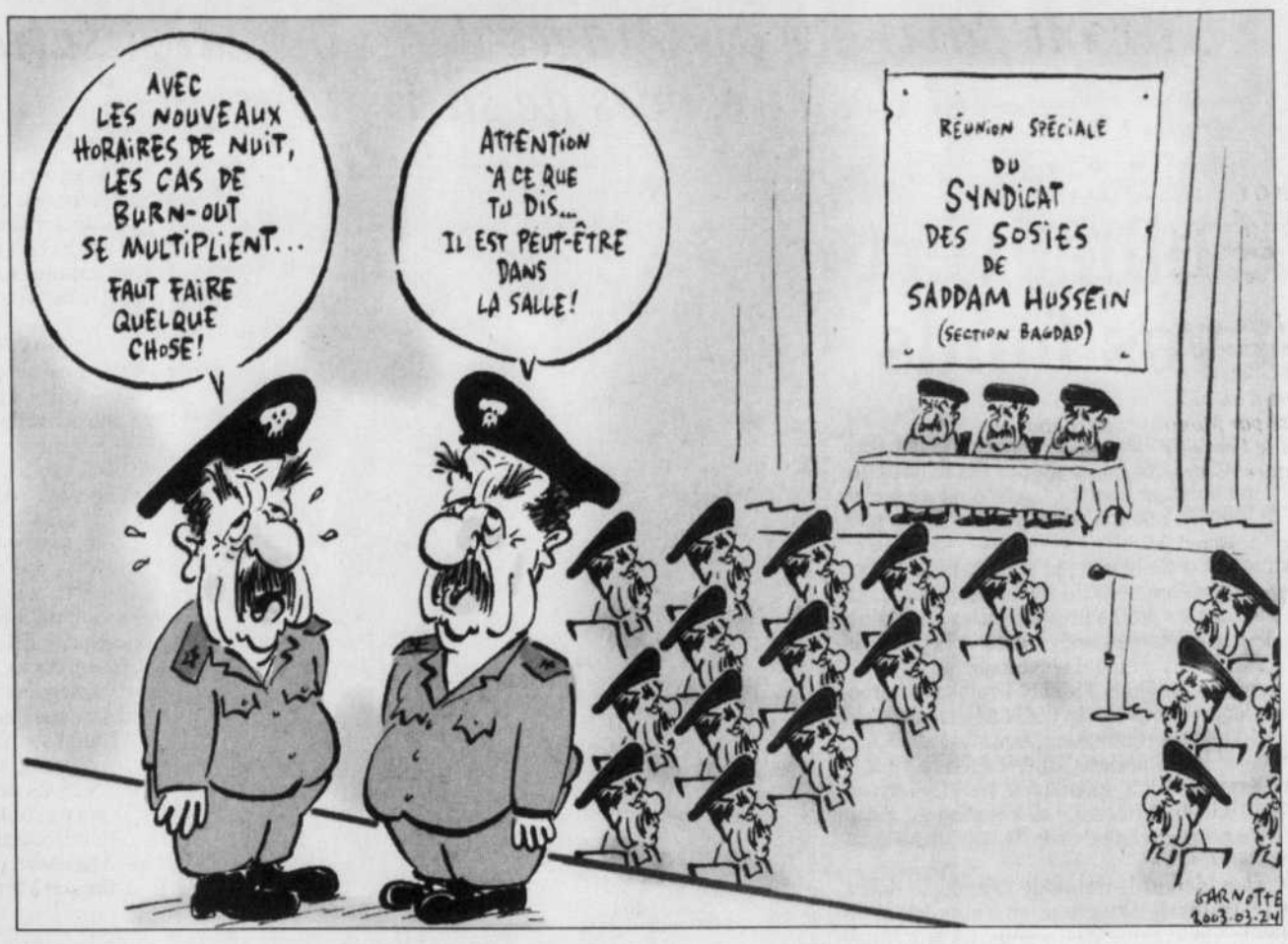

LETTRES

Une guerre illégale mais légitime

La guerre n'est jamais une solution morale pour résoudre des divergences. Elle découle du principe où le Bien ne prend pas source. Cependant, elle pourrait donner le choix parmi les maux et l'homme raisonnable choisira le moins douloureux.

Dans le cas actuel, le régime sanguinaire et la conséquence néfaste de cette guerre, sont les choix. Saddam tue plus de 300 000 personnes civiles de façon directe et indirecte par année. S'il reste au pouvoir encore 10 ans, ce qui représente un minimum pour certains politologues optimistes, il en coûtera trois millions de vie pour le peuple irakien. La guerre illégale des États-Unis, au maximum, pourrait coûter 50 000 vies et en majeure partie, des soldats. Donc, un investissement à court terme sur le plan humain. De plus, ces soldats ne sont pas des simples soldats comme on en rencontre dans les rues de l'Occident. Ils sont souvent des tortionnaires sanguinaires, des psychopathes féroces, des gourous monstrueux dans le goulag de l'Irak.

Un régime totalitaire est un geôle où la souffrance est la cloison. Elle t'habite en permanence. Les murs sont invisibles. Tu ne sais pas comment t'en sortir. Tu ne peux les briser seul. Personne n'est là pour te venir en aide. Alors, tu suffoques. Tu te laisses doucement t'éteindre n'ayant pas la force de te battre. Parlez-en aux Afghans qui ont passés dans les geôles communistes durant les années 80.

J'aimerais dire aux Dan Bigras de notre société que la mort glorieuse est une délivrance pour les «Ivan Denissovitchs» de l'Irak. Je choisirai, sans hésitation aucune, cent fois la mort que la vie opprimée par un régime concentrationnaire, car la souffrance m'est intolérable. La captivité est une usure lente pour un homme libre. Vous avez une idée littéraire de la souffrance, car on ne vous a jamais mis la nuit de l'eau sous les pieds nus, durant des semaines, dans votre cellule dépourvue de lit, de matelas, de confort, car on ne vous a jamais électrocuté dans une cellule humide, car on n'a jamais versé de l'eau chaude sur votre corps en prenant soin d'attacher votre pénis à une corde pour prévoir le mouvement brusque, car on ne vous a jamais introduit dans un presto à l'échelle humaine, car on ne vous a jamais exposé aux hurlements de votre femme violée, vos enfants battus pour vous intimider, car on ne vous a jamais nourri avec cent grammes de pain noir et ça pendant des mois. Je vous demande de dépenser votre énergie dans un but humanitaire plus clair, car pour une rare fois, cette guerre illégale est légitime.

Fatihi Abdul
Programmeur-analyste
Montréal, 18 mars 2003

La faute aux baby-boomers?

«Les salaires baissent dans le sillage du baby-boom» (*Le Devoir*, 12 mars, commentaire de données du recensement de 2001). Les perdants sont surtout les jeunes (hommes) et les immigrants... Je poursuis la lecture, me demandant en quoi cette génération est la cause du mal. Je découvre en fait qu'une partie de ses membres compte parmi les victimes, nombreuses. La faute aux baby-boomers! C'est devenu un mantra, et des muezzins le scandent, comme appelant à la guerre sainte. Pourquoi pas la faute au bossa-nova?

Je suggère d'euthanasier les bossa-nova s'ils continuent de ne pas s'éteindre dans la cinquantaine à un rythme satisfaisant (après s'être usés dans les plaisirs). Cette mesure abrégerait les futures listes d'attente et nous ferait économiser leurs prestations de retraite. Certes, par tête, celles-ci ne dépassent guère en fin de compte le seuil de la pauvreté, mais comme ils sont nombreux, elles totalisent un joli magot.

Mieux vaut pour eux qu'ils meurent, car d'une manière ou d'une autre, les lois et les mécanismes économiques continueront d'anéantir leurs épargnes et leurs rêves de sécurité individuelle (mathématiquement, tout le monde ne peut pas être riche: s'il y en a qui ont plus c'est que d'autres ont moins; or nous avons l'assurance qu'il y aura toujours des riches parmi nous, en tout cas dans le pays le plus puissant).

Ainsi en aurons-nous fini avec ces parents qui semblent n'avoir rien donné à leurs enfants, hormis une douleur réitérée dans un mantra d'où suintent la haine, l'impuissance et des relents d'Inquisition (phénomène proprement religieux l'Inquisition?).

À défaut d'agir par solidarité, on pourrait, minimalement, se rendre compte qu'on ne peut échapper à la maladie sans la guérir ou l'empêcher chez autrui... et sans la diagnostiquer avec justesse. Avis aux muezzins et aux bossa-nova qui ne sont pas encore frappés.

Johanne Archambault
Le 12 mars 2003

Déduction fiscale et transport en commun

La déduction fiscale pour le transport en commun est certainement une bonne mesure. Cependant, puisque nous sommes en campagne électorale et que Mme Marois semble en bonne disposition d'écoute, voici une critique qui se veut constructive.

La déduction permet de diminuer notre revenu imposable. C'est bien. Mais pour les bas salariés qui ne paient pas d'impôt ou qui en paient peu, c'est injuste! A-t-on cyniquement calculé, au ministère des finances, que la clientèle à faible revenu est déjà captive du transport en commun et qu'elle n'a donc pas besoin d'un incitatif? Un crédit d'impôt remboursable aurait été plus juste.

Par ailleurs, tout le monde ne fait pas nécessairement du 9 à 5, cinq jours par semaine. Pensons aux travailleurs autonomes, à temps partiel ou aux «occasionnels». Pensons à ceux qui achèteront la réconciliation travail-famille et la semaine de quatre jours. Pourquoi, alors, la mesure n'est-elle valable que pour les titres mensuels? Pourquoi pas la CAM hebdo ou même les tickets?

Ces deux exemples montrent que dès qu'il est question de mesures fiscales pointues, on ouvre la porte au «pourquoi lui et pas moi?». Mieux que des déductions, le chemin le plus direct pour favoriser le transport en commun aurait été de réinvestir massivement dans nos sociétés de transport, quitte même à augmenter la taxe sur l'essence. Avec de l'argent neuf, la STM aurait pu baisser ses tarifs ET améliorer le service! N'est-ce pas là la meilleure voie pour augmenter l'achalandage, Madame Marois?

Charles Tanguay
Montréal, 17 mars 2003

LIBRE OPINION

Trois questions adressées à Jean Charest à propos des défusions

LUC-NORMAND TELLIER
Département d'études urbaines et touristiques
UQAM

Tout Montréalais conscient des possibilités offertes par la Nouvelle Ville de Montréal ne peut que frémir à l'idée que le programme actuel du Parti libéral du Québec concernant les défusions puisse être mis en œuvre dans les mois qui viennent. L'ancienne ville de Montréal était historiquement le produit d'annexions successives de villes en faillite ou au bord de la faillite. Aucune ville vraiment riche n'avait jamais été fusionnée à la ville centrale, alors que de nombreuses villes acculées à la faillite avaient été absorbées presque de force. L'ancienne ville avait ainsi accumulé au fil des années les problèmes alors que les populations les plus riches se cantonnaient dans leurs châteaux forts. Cette situation pouvait-elle et devait-elle durer? Voilà la question.

La fusion ayant eu lieu, il était normal que, progressivement, la contribution des secteurs les plus riches augmente alors que celle des secteurs les moins favorisés demeurait inchangée ou diminuait légèrement. L'objectif de la fusion consistait à faire en sorte que tous les citoyens de l'île de Montréal se sentent et soient également solidaires et responsables du sort de Montréal. Avant la fusion, les citoyens de l'ex-banlieue de l'île se disaient disposés à «aider» la ville centrale aux prises avec ses problèmes de pauvreté, de réfection de ses infrastructures, d'itinérance, de criminalité, de congestion, de pollution, etc. Aujourd'hui, ces mêmes citoyens ne sont plus en situation de «faire la charité» à la ville centrale; ils sont «démocratiquement responsables» de la solution de ces problèmes. Ils sont Montréalais au même titre que tous les autres et cela est «juste et bon».

Que les fusions aient pu susciter des oppositions était prévisible et normal. Que le Parti libéral du Québec ait été tenté de se faire du capital politique sur cette question était tout aussi prévisible et normal. Nul ne saurait lui en faire reproche. Cependant, la façon choisie pour faire cela soulève de nombreuses interrogations. Le Parti libéral aurait pu, par exemple, prendre acte de la constitution des arrondissements et se faire le défenseur d'une dévolution de plus de pouvoirs à ces derniers afin de préserver certains sentiments d'appartenance. Il aurait même pu proposer que certaines accréditations syndicales se fassent au niveau des arrondissements plutôt qu'à celui de la ville centrale et que certains pouvoirs supplémentaires de taxation soient dévolus aux arrondissements. De telles propositions auraient fait l'affaire des protestataires sans donner à des minorités un droit de vie ou de mort sur la Nouvelle Ville de Montréal. La première question qu'il convient de poser à M. Charest est celle-là: pourquoi avoir choisi la voie des référendums de défusion plutôt que celle d'une révision cohérente de la réforme Harel visant à satisfaire certaines revendications des opposants?

Référendum sur la défusion

La deuxième question concerne la proposition actuelle du Parti libéral. Prenons un cas concret: par exemple, celui de Côte-Saint-Luc qui fait actuellement partie de l'arrondissement «Côte-Saint-Luc, Hampstead et Montréal-Ouest». Supposons que, suivant la proposition du Parti libéral, dix pour cent des électeurs de l'ancienne Cité de Côte-Saint-Luc signent un registre demandant un référendum sur la défusion, que le référendum ait lieu et que les partisans de la défusion l'emportent haut la main. Qu'adviendra-t-il de l'arrondissement actuel qui se verrait amputer de la majeure partie de sa population et de la partie centrale de son territoire? Ne faudrait-il pas revoir non seulement la définition de cet arrondissement, mais aussi celle des arrondissements voisins, si ce n'est de tous les arrondissements de la Ville de Montréal? Bien plus, qu'adviendrait-il du maire du Montréal dont la majorité tenait, entre autres, aux électeurs de Côte-Saint-Luc. Le maire de Montréal pourrait-il décemment demeurer maire si son élection a tenu à des électeurs qui ne font plus partie de Montréal?

Ces questions ne sont nullement théoriques. Sur les 27 arrondissements de la Nouvelle Ville de Montréal, sept regroupent plusieurs anciennes municipalités. Par ailleurs, tout le monde sait que l'assise politique du maire Tremblay comprend un très grand nombre d'électeurs venant des villes qui pourraient se prévaloir des défusions. Comment pourrait-il rester en poste alors que ses électeurs quittent sa ville? La défusion d'une ou de quelques municipalités ne rendrait-elle pas ce qui resterait de la Ville de Montréal ingérable? Nous n'avons fait ici allusion qu'à la Ville de Montréal. Cependant, les mêmes questions se posent dans les autres villes fusionnées.

La proposition actuelle du Parti libéral constitue une bombe à retardement susceptible d'ébranler tout le système municipal du Québec, non seulement dans les limites des nouvelles villes, mais aussi dans tout le reste du territoire puisqu'elle établirait un précédent susceptible de rendre totalement anarchique tout processus futur de réforme municipale. Cette proposition repose sur la primauté des intérêts locaux sur les intérêts collectifs et sur le droit de toute ancienne municipalité de faire à sa tête au mépris des conséquences de ses choix sur ses voisines.

Or ces droits discrétionnaires reconnus aux anciennes villes ne reposeraient sur aucune assise historique ou philosophique. N'oublions jamais que les territoires de toutes les villes fusionnées dans la Nouvelle Ville de Montréal faisaient tous partie de la seigneurie des Messieurs de Saint-Sulpice de 1663 à 1832, et que les villes dites «anglophones» du West Island sont toutes issues de vieux villages canadiens-français (Notre-Dame-de-Grâce, Pointe-Claire, Sainte-Anne-de-Bellevue, Sainte-Geneviève, etc.). Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ne s'est jamais appliqué, ne s'applique pas et ne peut s'appliquer à de simples municipalités. M. Charest pense-t-il autrement? C'est la troisième question.

IDÉES

RELATIONS INTERNATIONALES

Égaux devant le danger

Les réseaux terroristes jouent et se jouent des frontières, tirant parti des avantages de la mondialisation et des carences de sa régulation

BOUTROS BOUTROS-GHALI
Ex-Secrétaire général de l'ONU
Ex-Secrétaire général de la Francophonie

Le texte qui suit est tiré d'une allocution de M. Boutros Boutros-Ghali faite le 21 mars dernier lors d'un déjeuner-causerie organisé par Montréal International et le Conseil des relations internationales du Québec.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Boutros Boutros-Ghali

Nos retrouvailles d'aujourd'hui sont malheureusement assombries par une situation internationale préoccupante. Une situation qui doit nous inciter à nous interroger, avec gravité, sur la nature des relations internationales que nous voulons voir s'instaurer pour l'avenir. Car il est clair que ces relations sont, depuis le 11 septembre 2001, entrées dans une phase nouvelle.

Comment donc appréhender, analyser et gérer la crise nouvelle et inédite que nous traversons? Pour mieux comprendre cette crise, il faut, je crois, se reporter quelques années en arrière, à l'époque de la guerre froide.

Durant cette période, les conflits répondaient à un double critère. Ils s'inscrivaient, tout d'abord, dans une relation bipolaire. Ils consistaient, ensuite, en une violence politique produite par un État ou un groupe d'États à l'encontre d'un autre État ou d'un autre groupe d'États pour se protéger.

En d'autres termes, l'ennemi était alors clairement identifiable et localisable. Avec la disparition de la guerre froide et de la bipolarité, ce point d'équilibre, — équilibre de la terreur certes, — a volé en éclats. On a vu alors, se multiplier les conflits à l'intérieur même des nations. Et osons le dire: dans l'indifférence politique et économique des puissances suzeraines à l'égard de leurs vassaux d'autrefois. Il en est résulté un désordre incontrôlable. D'autant plus que la violence politique tendait, peu à peu, à se doubler d'une violence sociale et culturelle, sous l'effet de la mondialisation, sous l'effet, surtout, des inégalités qu'elle creuse et qu'elle révèle aux yeux de tous dans le même temps. Violence qui a trouvé à s'exprimer, notamment, dans les mouvements anti-mondialisation.

Déséquilibre de la terreur

C'est dans ce contexte de désordre «inqualifiable» — pour peu que l'on veuille s'en tenir aux concepts d'autrefois — que sont venus s'inscrire les événements du 11 septembre, révélant des processus déjà en gestation, bien avant cette date. Qu'est-ce qui a changé sur la scène internationale depuis ce jour-là?

En premier lieu, on s'est rendu compte que la violence n'était plus l'apanage des États, mais qu'elle pouvait être le fait de n'importe quel acteur, échappant à la tutelle de contrôle des États, au nom de n'importe quel enjeu. En second lieu, le monde développé a brutalement pris conscience que la violence n'était plus limitée à certaines zones «barbares», dont il se croyait, jusqu'alors exclu, mais que nous étions tous — la superpuissance comprise — égaux devant le danger.

Il en est résulté l'idée, encore confuse, de notre interdépendance croissante et de notre fragilité commune. L'idée, ensuite, que nos schémas stratégiques devaient s'adapter à ces nouvelles donnes d'un monde globalisé pour le meilleur et pour le pire, et où la mondialisation profite aussi bien aux consommateurs qu'aux terroristes et aux mafieux. [...]

Les réseaux terroristes jouent et se jouent des frontières, tirant tout à la fois parti des avantages de la mondialisation et des carences de sa régulation. Et pourtant, à ce terrorisme sans frontières, la communauté internationale continue d'opposer une réponse à l'échelle nationale, au mieux, à l'échelle régionale.

Ce phénomène nous interpelle, plus largement, sur le potentiel déstabilisateur que constituent ces pays où l'affaiblissement des gouvernements, et l'incapacité de l'État à contrôler les activités terroristes, mais aussi les trafics, offre un territoire de non droit à des acteurs non institutionnels.

Nous devons espérer que l'on prendra enfin à bras le corps le conflit israelo-palestinien

Deuxième caractéristique: l'utilisation d'une arme nouvelle qui a su défier les systèmes de défense les plus sophistiqués en transformant des avions pleins de civils en des missiles lancés contre des immeubles pleins de civils.

Troisième caractéristique: nous sommes en présence d'une guerre inégale, totalement asymétrique, tant du point de vue des forces engagées que des moyens déployés. D'un côté, quelques kamikazes; de l'autre la superpuissance. D'un côté une opération de destruction qui a coûté moins d'un million de dollars; de l'autre des dégâts qui se chiffrent en milliards de dollars, et une guerre anti-terroriste encore plus coûteuse. Et l'équilibre de la terreur, qui a dominé la seconde moitié du 20e siècle, pourrait bien être remplacé par un déséquilibre de la terreur, par une confrontation mortelle entre le terrorisme et anti-terrorisme.

Quatrième caractéristique: il est à craindre que cette arme nouvelle vienne à tenter d'autres formations terroristes. Et l'on peut craindre, à l'avenir, des attaques de la même catégorie, mais d'un type nouveau.

Guerre préventive

Ces caractéristiques suffiraient à elles seules à justifier la mise en place d'une nouvelle stratégie défensive?

Or que constate-t-on? Que l'hyper puissance, appuyée par quelques pays, mais dans une démarche éminemment unilatéraliste, a choisi d'opposer, à cette agression terroriste d'un type nouveau, une réponse de type ancien: la guerre préventive. Mais cette intervention militaire n'est pas seulement inadaptée. Elle est, surtout, lourde de conséquences immédiates, mais aussi de conséquences à venir, et dont on ne mesure pas encore toute la portée.

Tout d'abord, cette intervention militaire constitue une violation de la Charte des Nations unies, dans la mesure où elle n'a pas obtenu l'aval du Conseil de sécurité. Situation dont l'organisation mondiale sort, pour le moins, affaiblie.

Mais on a tendance à oublier, un peu vite, qu'il est une autre victime de ce conflit. Je veux parler du peuple irakien, qui endure, après deux guerres et douze ans de sanctions économiques, de nouvelles souffrances.

Quatrième conséquence prévisible: l'aggravation de la fracture Nord-Sud, qui risque de se doubler d'un conflit culturel et religieux entre combattants du Jihad, — chacun étant persuadé de livrer une guerre juste, — entre judéo-christianisme et Islam.

Enfin, je crains fort que cette guerre, qui focalise depuis plusieurs mois toutes les énergies et tous les médias, ne contribue à occulter, et pour longtemps, le véritable enjeu du moment. Je veux parler du conflit israélo-palestinien. Dans ces conditions, nous ne pouvons qu'espérer que cette guerre sera courte, et j'allais dire «propre».

Nous devons espérer, également, que l'après-guerre fera l'objet d'autant d'attentions, de la part de la communauté internationale et des médias, que de la part des partisans de la paix. Disant cela, j'ai en mémoire, nombre de conflits et d'après-conflits que l'on a laissé se gangrener dans une indifférence et une amnésie coupables.

Nous devons espérer, enfin, que contre toute attente, l'on prenne enfin à bras le corps le conflit israélo-palestinien. Si cette guerre n'était pas si grave de conséquences pour le peuple irakien, pour le monde arabe, pour l'avenir des Nations unies, je dirais que nous ne devons pas nous laisser distraire ou détourner des véritables problèmes qui engagent l'avenir de la planète.

Nous avons eu, jusqu'à maintenant, trop de rendez-vous manqués avec l'histoire pour nous permettre, une fois de plus, d'expérimenter de fausses promesses ou de faux remèdes.

La pénurie de main-d'œuvre: un enjeu oublié dans l'actuelle campagne électorale

PAUL-ARTHUR HUOT
Président-directeur général de l'association Manufacturiers et exportateurs du Québec

Depuis le début de la campagne électorale, on parle beaucoup de la conciliation travail et vie de famille. Il s'agit d'une préoccupation qui, au même titre que l'accès à la santé, à l'éducation ou au travail, suscite un fort intérêt pour les personnes concernées. Permettre aux parents qui travaillent de pouvoir bien répondre à l'exigeante responsabilité qu'impose le développement de leurs jeunes enfants est une chose que notre société a le devoir de favoriser dans la mesure de ses moyens.

Nous savons tous que le vieillissement de la population exercera des pressions sur les finances publiques et le système de santé. Mais il exercera également une pression inquiétante sur le marché du travail. En effet, au cours des prochaines années, le marché du travail enregistrera plus de sorties que d'entrées ce qui suppose une pénurie de travailleurs spécialisés dans plusieurs régions du Québec.

Recrutement difficile

Au cours des derniers mois, les représentants de nombreuses régions dont l'Outaouais, le Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, ou même Montréal ont fait part de leurs préoccupations grandissantes de répondre adéquatement aux demandes de main-d'œuvre des entreprises en pleine croissance de leur région. Le même message est répété ces jours-ci par les membres des conseils régionaux des partenaires du marché du travail, organismes composés de représentants syndicaux, patronaux et communautaires. Aux effets déjà dévastateurs du départ à la retraite de gens d'expérience s'ajoutent les effets plus sournois du manque d'attrait de la formation technique ou professionnelle spécialisée auprès des jeunes et ce, en dépit de taux de décrochage scolaire qui peuvent dans certains cas dépasser les 50 %.

Les difficultés de recrutement existent et le problème ira en s'accentuant au cours des prochaines années. L'offre ne répondra pas la demande. Des secteurs névralgiques de notre économie comme celui de la construction et du manufacturier — pour ne nommer que ceux-là —, en souffrent déjà. Dans le domaine de la construction, la Commission de la construction du Québec faisait récemment état de grands besoins à combler et du risque élevé de pénurie de main-d'œuvre pour plusieurs métiers. Le secteur manufacturier, quant à lui, montre déjà des difficultés à pourvoir certains postes, comme par exemple dans le cas des électrotechniciens, des outilleurs de précision et dans les technologies de l'information. La liste est longue si on souhaite être exhaustif et s'étendre vers d'autres secteurs d'activités.

Pénurie de main-d'œuvre spécialisée

Il est de bon augure d'accorder des congés aux parents de jeunes enfants. Mais qu'en est-il du devoir de la société de fournir des travailleurs qualifiés à son économie? Comment le prochain gouvernement envisage-t-il de faire face à cette situation de pénurie de la main-d'œuvre spécialisée qui, presque inévitablement, aura des effets négatifs sur notre prospérité et notre qualité de vie? À cette question, nous obtenons bien peu de réponses. Malheureusement, il me semble que cela constitue l'enjeu oublié de l'actuelle campagne électorale.

Dans un contexte de pénurie de travailleurs, n'est-il pas hasardeux d'adopter de telles mesures de réduction du temps de travail? Réduire l'intensité du travail apparaît difficile à conjuguer avec pénurie de travailleurs. Les problèmes deviendront encore plus pénibles à surmonter pour les entreprises qui font face actuellement à une vive concurrence internationale. De là, l'importance de donner à cet enjeu toute l'attention qu'il mérite puisque le défi de recruter du personnel pourrait finalement forcer les entreprises à fermer leurs portes mettant ainsi fin au travail rémunéré de plusieurs québécois.

Le défi de demain est de concilier les besoins et aspirations professionnels et familiaux des parents de jeunes enfants à ceux du marché du travail et de l'activité économique en général. Ces deux questions doivent être abordées simultanément afin d'apporter des solutions flexibles, adaptées aux besoins et qui tiennent compte de ces deux impératifs.

Évitons de faire l'autruche devant un défi en apparence aussi complexe. L'enjeu est de taille et les conséquences pourraient être lourdes pour un grand nombre de concitoyens. La pénurie de travailleurs fait craindre des difficultés majeures pour nos industries et leurs nombreux employés. On ne peut plus le négliger.

Les problèmes vécus dans le système de santé depuis quelques année illustrent bien combien on peut souffrir de décisions prises sans que ne soient pris en compte les éventuels manques de ressources.

Michel Venne

◆ ◆ ◆

Le nouvel enjeu

La guerre en Irak aura moins d'influence sur l'issue de la présente campagne électorale que la disqualification de l'ADQ comme aspirant à former le prochain gouvernement.

Jusqu'à présent, l'un des principaux enjeux des élections du 14 avril était de barrer la route à un parti qui heurtait de front la culture politique québécoise. Maintenant que la menace semble largement écartée, quel est l'enjeu dramatique qui mobilisera les électeurs et qui permettra de départager le Parti québécois du Parti libéral?

Cette question se pose en particulier à tous ceux et toutes celles qui, notamment à gauche et dans les rangs souverainistes, avaient fait du combat contre l'ADQ la motivation principale de leur engagement dans le débat pré-électoral.

Les syndicats, entre autres, sont aux prises avec ce problème. Leur bataille contre les idées véhiculées par Mario Dumont n'est pas terminée. Elle ne le sera jamais, d'ailleurs. Il se trouvera toujours de «soi-disant penseurs» comme ceux qui conseillent le chef de l'ADQ, pour enfourcher le cheval de bataille du néolibéralisme poussé à l'extrême du dogmatisme stérile. Mais pour la période électorale en cours, leur cause est sur le point d'être gagnée. Au moins, l'ADQ ne formera pas le prochain gouvernement.

Ce parti a d'ailleurs fini de se disqualifier aux yeux de bien des gens avec le genre de publicité populiste et tendancieuse que l'ADQ cherche à importer dans nos contrées. Si un jour Mario Dumont exerce le pouvoir, quelqu'un devra, dès qu'un patient mourra dans un hôpital pour n'avoir pas été traité à temps, lui rappeler qu'en vertu de sa propre idéologie, il devra être tenu personnellement responsable de ce décès.

◆ ◆ ◆

C'est au Parti québécois que le déclin de l'ADQ risque de porter le plus ombrage. Il y a des risques, en effet, que la mobilisation contre Mario Dumont fléchisse d'ici à la fin de la campagne électorale. Or à 20 %, ce parti reste suffisamment puissant pour ravir des circonscriptions au PQ dans certaines régions. Même si les comparaisons sont toujours boiteuses, l'Union nationale avait fait élire 11 députés en 1976 avec 18 % des suffrages. Il est vrai que le PLQ était alors littéralement en déroute.

Le problème se pose autrement pour le PQ en 2003.

Prenons le cas des syndiqués. Lorsqu'on lit entre les lignes, on voit bien que les dirigeants syndicaux sont, pour un bon nombre, en faveur d'une réélection du Parti québécois. Le gouvernement sortant a adopté plusieurs mesures sociales qui sont en accord avec les revendications syndicales. En outre, le PLQ n'a jamais été un allié des forces ouvrières au Québec. Mais les syndiqués de la base peuvent avoir une opinion contraire. Ceux du secteur public, notamment dans le système de santé, semblent avoir gardé de l'amertume envers ce gouvernement qui, au nom de la lutte au déficit, a rendu leurs conditions de travail plus éprouvantes. Du moins, c'est ce que plusieurs d'entre eux ressentent.

Cela ne veut pas dire que ces syndiqués-là vont voter pour le Parti libéral. Certains vont d'ailleurs voter pour l'ADQ, carrément. Mais les autres, la menace adéquiste envolée, pourraient aussi s'abstenir d'exercer leur droit de vote.

Historiquement, l'abstentionnisme a nui davantage au PQ qu'au Parti libéral. Depuis 1976, le PQ a gagné les élections lorsque le taux de participation dépassait les 80 % (85 % en 1976, 82 % en 1981 et en 1994). L'inverse est aussi vrai. Le PLQ a remporté les élections en 1985 et en 1989 lorsque le taux de participation avait chuté à 75 %. En 1998, seulement 78 % des électeurs ont exercé leur droit de vote. Le PQ a gagné mais en récoltant, sur l'ensemble du Québec, moins de suffrages que son adversaire. Il y a donc un danger que des sympathisants péquistes boudent le scrutin. Un danger qui ne pèse pas sur les libéraux dont les partisans ont faim de pouvoir.

◆ ◆ ◆

En outre, dans un contexte où la course pour le pouvoir se joue à deux, chaque fois que Mario Dumont critique le PQ, il travaille pour Jean Charest.

Car les libéraux ne misent que sur une chose dans cette campagne: la loi de l'alternance. Le programme libéral ressemble, sur de très nombreux points, y compris la santé et l'éducation, à celui du gouvernement sortant. Les libéraux ont arrondi les angles de manière à ne prendre aucune clientèle de front. Le PLQ s'est redécouvert une fibre nationaliste et ne propose plus de jeter le bébé de la Révolution tranquille avec l'eau du bain. En outre, la présence de l'ADQ à sa droite fait de lui un parti plutôt rassurant.

C'est pourquoi la stratégie de Jean Charest consiste à faire ressortir chaque jour un élément négatif du bilan du gouvernement. À trop exagérer, il va évidemment miner sa crédibilité. Le premier ministre ne peut pas être tenu personnellement responsable de tous les problèmes d'une société. Et sur les 100 000 personnes qui seraient inscrites sur une liste d'attente, d'après M. Charest, combien y en a-t-il vraiment dont le cas est urgent? En offrant une gouverne soporifique mais sans danger apparent, le PLQ mise sur l'usure du pouvoir pour être élu par défaut.

Pris sous le feu de deux adversaires auquel il doit répliquer (en restant donc sur leur terrain), le PQ fait face à un double défi: séduire les électeurs encore indécis et faire apparaître l'impérieuse nécessité à ses sympathisants de se déplacer pour voter le jour du scrutin. La tâche la plus difficile lui incombe, donc: montrer ce qui rend indispensable sa réélection et faire apparaître ce qui représente un danger dans le retour au pouvoir du Parti libéral du Québec.

Michel Venne est directeur de* L'annuaire du Québec, *chez Fides.

vennem@fides.qc.ca.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes **à l'information générale et métropolitaine** : Gérald Dallaire (*adjoint au directeur de l'information*), Jeanne Corriveau (*vigile*), Marie-Andrée Chouinard (*éducation*) ; Paule des Rivières (*éditorialiste*), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (*environnement*), Benoît Munger (*responsable du site Internet*), Josée Boileau, Julie Carpentier (*sports*), Brian Myles (*justice et faits divers*), Isabelle Paré (*santé*); Pauline Gravel (*science*) ; Michel Garneau (*caricaturiste*) ; Diane Précourt (*pages éditoriales, responsable des pages thématiques*); Martin Duclos et Christine Dumazet (*relecteurs*); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (*photographes*) ; **à l'information culturelle** : Michel Bélair (*responsable*), Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (*théâtre*), Paul Cauchon (*médias*), Caroline Montpetit (*livres*), Odile Tremblay (*cinéma*), Bernard Lamarche (*arts visuels*); **à l'information économique** : Gérard Bérubé (*adjoint au directeur de l'information*), Dominique Reny, Éric Desrosiers, Valérie Dufour, Claude Turcotte; **à l'information internationale** : Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); **à l'information politique** : Hélène Buzzetti, Manon Cornellier (*correspondantes parlementaires à Ottawa*), Tommy Chouinard et Robert Dutrisac (*correspondants parlementaires à Québec*), Kathleen Lévesque ; Marie-Hélène Alarie (*secrétaire à la rédaction*) ; Louise-Maude Rioux Soucy, Geneviève Otis-Dionne (*commis*). **La documentation** : Gilles Paré (*directeur*); Manon Derome, Serge Laplante (*Québec*), Rachel Rochefort (*Ottawa*). **LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING**, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlène Côté, Annie Duguay, Martin Fournier, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, (*publicitaires*), Laurence Thériault (*directrice adjointe*), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (*secrétaire*). **LA PRODUCTION** Daniel Bazinet (*responsable de la production*), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zuida. **INFORMATIQUE,** Yanick Martel (responsable). **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE**, Linda Thériault (*responsable service à la clientèle, distribution et tirage*), Marie-Ève Santerre, (*coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation*), Moniquel'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, Marie-France Dalcourt. **L'ADMINISTRATION** Nicole Carmel (*responsable des services comptables*), Céline Furoy, Germain Haeck (*contrôleur*), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (*adjointe administrative*), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. **LA FONDATION DU DEVOIR** Roger Boisvert (*vice-président exécutif et directeur général*).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

DIMANCHE

SUITE DE LA PAGE 1

Au *Journal de Montréal* pour son illustration graphique des opérations militaires en Irak. À *La Presse* pour son cahier sur la conciliation famille-travail. Eh non, il n'y avait rien pour *Le Devoir*!

C'est plutôt dans la distribution de la matière à nouvelles qu'il est devenu radin. Prenez, par exemple, la question de la souveraineté sur laquelle on s'était rabattu en désespoir de cause. Quand un nouveau gouvernement péquiste présenterait-il son *«plan national de transition?»* Réponse: *«En temps et lieu.»* À quoi faut-il s'attendre exactement? *«Je vais faire de mon mieux.»* Même chose en ce qui concerne la proposition de tenir les élections à date fixe: *«Mon idée n'est pas encore faite.»*

Chantal Renaud s'amuse énormément de ce petit jeu. *«De souris, il est devenu chat»*, dit-elle. L'attaché de presse du premier ministre, Hubert Bolduc, lui a tout de même suggéré de retenir ses éclats de rire en entendant ses réponses.

◆ ◆ ◆

L'environnement étant le thème officiel de la journée, André Boisclair était aussi du voyage à Gatineau et il était d'humeur combative, pressant son chef de reprendre là où il les avait laissées la veille ses attaques contre Jean Charest sur la question des défusions, en insistant particulièrement sur son statut de résident de Westmount. Hubert Bolduc paraissait sceptique: alors que le chef du PLQ avait lui-même multiplié les attaques personnelles en début de campagne, était-il bien avisé de le transformer en victime?

À Gatineau, Sylvain Simard, ministre responsable de l'Outaouais, se joint à la tournée. Il avait une autre bonne raison de conseiller à M. Landry d'y aller mollo à propos des députés qui ne résident pas dans leur circonscription: il fait lui-même la navette entre Sorel et Gatineau chaque semaine. En fait, si les libéraux dressaient la liste de tous les ministres habitant hors de la circonscription qu'ils représentent à l'Assemblée nationale, ça pourrait devenir assez gênant.

À mesure qu'approche le débat des chefs, André Boisclair a suggéré de se concentrer sur les lacunes du cadre financier du PLQ. Il a lui-même donné l'exemple en démontrant ce que signifierait concrètement le gel du budget du ministère de l'Environnement au cours des cinq prochaines années. D'autres démonstrations du genre sont à prévoir au cours des prochains jours.

On ne peut pas dire que M. Landry mène sa campagne à un train d'enfer. Il est vrai que le PQ n'a pas grand-chose à espérer en Outaouais, mais deux petits points de presse et une assemblée en fin d'après-midi, c'est un peu pépère. En soirée, il soupait au restaurant avec sa fille, son gendre et ses deux petites-filles, dont la désormais célèbre Clémentine. Il a même eu le temps de s'inviter pour l'apéro chez Sylvain Simard, qui s'est aussitôt rué sur son téléphone cellulaire: *«Chérie, devine qui vient nous voir...»*

La bonne tenue de son parti dans les sondages n'est sûrement pas étrangère à cette nouvelle sérénité, mais M. Landry est également un homme rassuré. Peu importe le résultat des élections, il sait maintenant qu'il ne passera pas à l'histoire comme le fossoyeur du PQ.

mdavid@ledevoir.com

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés
au 2050, rue De Bleury, 9e étage,
Montréal (Québec), H3A 3M9 Ⓜ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: **www.ledevoir.com**

La publicité

Au téléphone	(514) 985-3399
Par télécopieur	(514) 985-3390
Extérieur de Montréal	1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone	(514) 985-3344
Par télécopieur	(514) 985-3340
Par courriel	avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone	(514) 985-3322
Par télécopieur	(514) 985-3340

Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone	(514) 985-3355
du lundi au vendredi de	7h30 à 16h30
Par télécopieur	(514) 985-5967
Par courriel	abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal	1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avertir notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

RÉSISTANCE

SUITE DE LA PAGE 1

Les chaînes de télé américaines ont fini par s'autocensurer à la suggestion du secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, en refusant de montrer ces images dramatiques.

Le président américain, George W. Bush, a sommé Bagdad de traiter les prisonniers *«avec humanité»*. *«Sinon, ceux qui maltraitent les prisonniers seront traités comme des criminels de guerre»*, a-t-il déclaré.

M. Bush a rappelé que la chute de Saddam Hussein prendrait *«un peu de temps»* et que la coalition n'en était *«qu'au début d'un rude conflit»* dont l'issue ne fait aucun doute. Malgré les poches de résistance rencontrées ce week-end par la coalition, le dictateur irakien *«est en train de perdre le contrôle de son pays»*, a assuré M. Bush.

La marche sur Bagdad

La tactique de la coalition consiste à se rendre à Bagdad le plus vite possible, quitte à éviter l'affrontement dans les villes du sud. Le Pentagone a annoncé samedi que les militaires contourneraient Nassiriah, un nœud ferroviaire et routier stratégique sur la route de Bagdad. Les troupes n'ont pas plus l'intention d'entrer à Bassorah, où les milices armées de fusils AK 47 et de lance-grenades présentent un risque permanent d'embuscade mortelle. Les troupes anglo-américaines maintiennent enfin le contrôle du port d'Oumm Kasr, bien que des combats à l'artillerie y fassent toujours rage en raison de la présence d'éléments de la Garde républicaine, rempart du régime de Saddam Hussein.

Les forces anglo-américaines se trouvaient hier à *«100 ou 150 km»* de la capitale, selon un correspondant de l'AFP, et elles frapperont à ses portes demain. L'armée irakienne a déplacé ses lance-missiles vers le nord de Bassorah pour accueillir les troupes en mouvement, rapportait hier le *New York Times*. Un général américain a par ailleurs fait état d'informations selon lesquelles des forces irakiennes dotées d'armes chimiques se trouveraient à proximité de la ville de Kout, à 170 km au sud-est de Bagdad.

«Nous leur avons permis de se promener dans le désert, mais toutes les villes résisteront», a promis le vice-président irakien, Taha Yassine Ramadan. Sept millions de militants armés du parti Baas dominant sont déployés sur tout le territoire irakien *«pour combattre les hordes d'envahisseurs»*, a renchéri le ministre de l'Information irakien, Mohammad Saïd al-Sahhaf.

Bagdad est recouverte d'un nuage noir, résultat d'un déluge de bombes et des incendies allumés dans des tranchées remplies de pétrole afin de nuire à l'aviation. La capitale a essuyé les bombardements les plus violents depuis la frappe initiale de vendredi, d'énormes explosions secouant le centre-ville et le siège du Conseil des ministres, situé dans l'enceinte de l'imposant complexe du palais présidentiel. Seuls des sites militaires ou gouvernementaux étaient visés, a assuré Donald Rumsfeld. *«La ville n'est pas en flammes, c'est le régime irakien qui est en flammes»*, a-t-il dit.

L'ouverture du front nord se précise. La coalition est venue prêter main-forte aux factions kurdes qui tentent d'éliminer Ansar Al Islam, un groupe soupçonné d'affiliation avec le réseau d'Oussama ben Laden. Environ 280 membres des forces spéciales sont arrivés par avion dans le Kurdistan irakien dans la nuit de samedi à dimanche; les grandes villes de Moussoul et Kirkouk ont enfin essuyé leurs premiers bombardements en prévision d'une offensive terrestre des combattants kurdes de l'Union Patriotique du Kurdistan (UPK).

La guerre n'est pas exempte de cafouillage du côté de la coalition anglo-américaine, qui a perdu son premier avion, un chasseur-bombardier biplace Tornado de la Royal Air Force, abattu par erreur par un missile Patriot américain dans la nuit de samedi à dimanche. Les deux membres de l'équipage sont morts, a confirmé le ministère britannique de la Défense.

Au Koweït, un sergent américain récemment converti à l'islam s'est retourné contre son bataillon en lançant trois ou quatre grenades dans l'une des tentes du camp de la 101e division aéroportée. Un soldat a été tué et 12 autres blessés. L'auteur de ce fratricide, Asan Akhbar, éprouvait des problèmes disciplinaires. Il est présentement détenu.

Où est Saddam?

Choisissant de narguer Washington et Londres, Saddam est apparu une nouvelle fois hier sur les écrans de la télévision irakienne, souriant et détendu au milieu de hauts dirigeants de son régime. Mais pour Donald Rumsfeld, il est impossible de savoir si le dictateur est toujours aux commandes de son armée. S'appuyant sur des rapports des services de renseignement américain, M. Rumsfeld a affirmé que ces images *«ont été enregistrées à l'avance au cas où il serait tué ou qu'il ne serait pas en mesure d'accéder à des moyens d'enregistrement»*.

À Londres, le *Sunday Telegraph* a rapporté hier que le premier ministre Tony Blair a été informé des blessures subies par Saddam Hussein lors de la frappe initiale de mercredi. *«Nous avons reçu des informations selon lesquelles Saddam Hussein a quitté les lieux en ambulance»*, a par la suite déclaré à la BBC Mike O'Brien, le secrétaire d'État britannique aux Affaires étrangères.

Selon l'hebdomadaire américain *Newsweek*, cette attaque ciblée contre Saddam a été déclenchée sur la foi d'un renseignement émanant d'un haut responsable irakien, qui a révélé à la CIA que le dictateur passerait la nuit dans un abri souterrain construit sous une maison anonyme d'un quartier résidentiel de Bagdad. L'informateur de la CIA a certifié que Saddam Hussein se trouvait à l'intérieur au moment de l'attaque.

Avec l'Agence France-Presse, Reuters, Libération, le* New York Times *et CNN.

RÉFUGIÉS

SUITE DE LA PAGE 1

Ils ressassent les mêmes histoires pour des journalistes désœuvrés et presque aussi nombreux.

L'autre camp, destiné aux Irakiens, reste désespérément vide malgré les 2000 tentes pouvant accueillir 10 000 personnes. *«Nous sommes prêts,* explique fièrement Mohamed al-Amoush, responsable de la Société hachémite de charité, chargée de gérer le camp de réfugiés sous la supervision du Haut Commissariat aux réfugiés de l'ONU (HCR). *Mais je comprends les Irakiens. À leur place, je resterais dans mon pays pour le défendre.»* Plus probablement, les Irakiens n'ont aujourd'hui ni les moyens ni l'envie de prendre le risque d'effectuer le voyage de quelque 400 kilomètres entre Bagdad et la frontière, devenus dangereux.

Contrôle strict

À 60 kilomètres à l'est de Roueiched, le poste-frontière de Karameh est complètement désert. *«La route est déserte. Tout est calme, il n'y a ni points de contrôle, ni soldats américains ou irakiens»*, raconte Abdallah Ahmed, un Soudanais. Les autorités jordaniennes ont imposé un contrôle très strict sur toute la zone frontalière, décrétée zone militaire. Depuis la prise de H2 et H3, deux aéroports irakiens situés à moins de 100 kilomètres de la frontière jordanienne, le rôle exact des forces américaines présentes dans le royaume et censées ne pas participer à des actions offensives est de plus en plus sujet à caution. Tout près de Roueiched, l'US Army a installé une petite base militaire. Deux chasseurs-bombardiers A-10, chasseurs de chars, ont été aperçus en vol ainsi qu'un gros porteur Hercules, des hélicoptères d'attaque Black Hawk, ou de transport de troupes Chinook et Sikorsky.

MOREL

SUITE DE LA PAGE 1

Mais il y avait un créneau qui me semblait peu exploré: celui des erreurs extrêmes dans lesquelles les gens entrent et persévèrent avec détermination. Pas ces erreurs que l'on commet par inattention, ou parce qu'on agit dans la précipitation, mais celles que l'on commet dans le calme et la réflexion.»

Christian Morel en cite des dizaines dans son ouvrage. Il y a la décision fatidique du lancement de la navette *Challenger* en 1986 en dépit d'avertissements contraires des ingénieurs. Il y a aussi cet avion de United Airlines qui a tellement retardé son atterrissage afin de s'assurer que son train était bel et bien sorti, qu'il est tombé en panne d'essence au bout d'une heure et s'est écrasé à Portland, aux États-Unis, en 1978.

On retrouve également les histoires moins dramatiques de ces brochures gouvernementales rendues illisibles et inutiles à force d'essayer de plaire à la fois aux experts et au grand public; de cette montre analogique dont seuls les chiffres, mais pas les aiguilles, brillaient dans le noir; ou encore de cette sortie en famille dont personne n'a envie mais que chacun subit en silence de peur de décevoir les autres.

«Ce qu'il y a d'intéressant dans les erreurs extrêmes, explique l'auteur, *c'est que l'on voit se dessiner des mécanismes qui ne seraient pas apparus clairement autrement. Un peu comme les névroses et les psychoses qui nous permettent de comprendre l'inconscient. C'est un révélateur.»*

Autopsie d'une catastrophe

Les causes de pareilles erreurs peuvent être multiples, note-t-il. Le cas de la tragédie de *Challenger* en illustre plusieurs. Il fut d'abord le fruit de l'ignorance. Celle des concepteurs des joints défectueux des fusées d'appoint, pour qui le climat de la Floride était nécessairement doux et ensoleillé alors qu'il y avait fait - 13 °C cette nuit-là. Celle également des administrateurs de la NASA, pour qui les probabilités d'échec d'une telle mission étaient quasi nulles.

Il fut aussi le résultat d'un manque de communication. De la part des ingénieurs, qui avaient l'intuition qu'une défaillance grave risquait de se produire, mais qui n'osaient pas trop en parler faute de données scientifiques pour étayer leurs craintes. De la part des administrateurs également, qui n'osaient pas leur poser trop de questions de peur de se mêler de choses qui dépassaient leur entendement.

Il y a eu des facteurs techniques; la décision du lancement ayant été prise la veille du départ au terme d'une longue téléconférence au cours de laquelle les différents acteurs n'ont pu réellement se concerter. Il y a eu des facteurs hiérarchiques, le chef de la firme d'ingénieurs ayant fait savoir qu'il était en faveur du lancement avant que ses propres spécialistes n'expriment chacun leur recommandation finale. Il y a eu aussi des facteurs psychologiques liés à la difficulté extrême de s'opposer à un projet lorsqu'il est rendu à son terme. Enfin, il y a eu le déchirement des administrateurs entre leur désir d'assurer le maximum de sécurité aux sept astronautes et leur peur des conséquences économiques et politiques de l'annulation de la mission.

Erreur humaine

La chronique de ce triste événement révèle bien les multiples pièges dans lesquels toute entreprise risque de tomber à partir du moment où la tâche est le moindrement complexe. *«Il n'y a rien de tellement anormal dans l'attitude des gens impliqués dans l'accident de* Challenger, remarque Christian Morel. *C'est la conjonction de toutes ces attitudes qui a mené à une situation absurde. On ne peut pas produire des biens ou des services sophistiqués sans qu'il y ait une extrême division du travail. La division du travail a un potentiel d'efficacité et de richesse extraordinaire, mais en même temps, c'est un facteur d'immense fragilité des décisions.»*

Encore faut-il que l'objectif poursuivi soit clair. *«Il y a une mystique de l'action dans nos sociétés,* pense-t-il. *C'est tellement plus satisfaisant, pour l'esprit, de produire de la solution, que, souvent, on ne réfléchit pas assez sur le pourquoi de ces solutions.»*

Fils et petit-fils de militaire, Christian Morel a effectué un doctorat en science politique et en sociologie avant de faire le saut dans le secteur privé. *«La carrière universitaire m'apparaissait trop lente»*, confie-t-il. Son passage chez les géants Dunlop et Renault ne lui inspire pas moins, en 1980, un premier traité sur les relations de travail intitulé *La Grève froide*. Resté attaché au milieu universitaire et porté à l'éclectisme, il revient à l'écriture en 2002 avec *Les Décisions absurdes* qui lui vaut deux prix et de bonnes ventes en librairie.

Son expérience professionnelle l'incite à croire que, contrairement aux idées reçues, le secteur privé pourrait être celui qui éprouve le plus de difficulté à corriger ses erreurs radicales et persistantes, et ce, en dépit de la sanction du marché. *«Les très grandes entreprises, qui ont énormément de moyens financiers, peuvent assez facilement maintenir longtemps en vie des solutions qui n'ont pas de sens»*, constate-t-il.

Ses connaissances des pouvoirs publics l'amènent toutefois à constater que ces derniers ont également la fâcheuse tendance à accorder autant, sinon plus d'importance à la façon de rallier le public derrière une solution qu'à sa valeur intrinsèque. *«On va accepter souvent de très mauvaises décisions et leur donner une grande valeur seulement parce qu'elles ont un fort potentiel de mobilisation.»*

Cet état de fait n'est pas une fatalité, pense-t-il: *«Il y a des choses que l'on peut corriger. Mais ce que je décris, c'est la condition humaine. Le monde est tellement complexe et indéterminé que l'esprit humain est obligé de prendre des raccourcis, de faire des simplifications. Parfois, cela conduit à de grosses erreurs, mais d'autres fois, cela mène à de l'invention.»*

De l'erreur absurde à l'invention miraculeuse

Il rappelle que plusieurs des plus grandes découvertes humaines ont été le fruit d'accidents de parcours, de l'exploration involontaire de zones inconnues de la connaissance ou de démarches en rupture avec les règles de l'art.

Plutôt que de raconter pour une énième fois les histoires mille fois ressassées de Léonard de Vinci, d'Isaac Newton ou de Marie Curie, ce passionné d'aviation s'anime soudain à l'évocation d'une catastrophe aérienne dont a a pu atténuer l'ampleur.

En juillet 1989, l'éclatement en plein vol du moteur de queue d'un DC-10 de la United Airlines met hors d'usage les trois circuits redondants des commandes de vol, condamnant par le fait même les 296 occupants de l'appareil à une mort certaine. Les pilotes se rendent compte toutefois qu'ils peuvent modifier la trajectoire de l'avion en jouant seulement avec le régime des deux moteurs restants. Commence alors un balai aérien hallucinant qu'aucun manuel de pilotage, ni aucun ingénieur en aéronautique, n'avait jamais conçu, et qui se termine par un atterrissage brutal sur une piste de l'aéroport de Sioux City, en Iowa, auquel survivront 185 passagers.

«Voilà un exemple parfait de bricolage cognitif réalisé totalement en dehors du raisonnement scientifique, souligne Christian Morel dans un rare mais non moins large sourire d'émerveillement. *Mais au lieu de se conclure par une décision absurde, cela a mené à une invention miraculeuse.»*

LE DEVOIR.com

Manchettes Dossiers Art et plaisir Le Devoir

Vous n'êtes pas d'accord avec une position éditoriale ?

Réagissez...

en soumettant vos commentaires à nos dossiers.